

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 106

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

6 Novembre 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Eclats de bombes...



Echappé par miracle à la sentence de mort des terroristes italiens, Carlo Berni révélera-t-il le secret de Sartrouville ? Lire en pages 7, 8 et 9, l'article de Paul Bringuier : « Eclats de Bombes ».

Au sommaire
de ce numéro

LA HACHE ET LE MARTEAU, reportage sur les crimes de Vals et d'Ecully, par Marcel Montarron. — COUR DES MIRACLES, par Henri Danjou... — PRISONS DE FEMMES, par Francis Carco. — NOTRE CONCOURS : LE 13^e JURÉ.

PARTOUT POUR TOUS

Un incident d'une incontestable gravité s'est produit à Paris, la semaine dernière.

A la station de métro de Palais-Royal, deux voleuses à la tire bien connues de la police, étaient surveillées par des inspecteurs; au moment où elles allaient « opérer », elles furent arrêtées... aussitôt, les voleuses poussèrent des cris déchirants, ameutant la foule, qui prit partie pour elles; dégagées de la poigne des inspecteurs, elles s'enfuirent... Ce fut tout juste si les inspecteurs ne subirent pas, en retour, le contre-coup de l'indignation populaire.

Ce fait divers appelle deux ordres de réflexions: les unes concernent la foule, les autres la police elle-même. Nous n'avons à traiter ici de la psychologie des foules: badauderie, stupidité, force d'imitation, mouvements irréflectifs, on trouve tout cela dans un groupe réuni par les hasards de la rencontre.

Il faut lutter contre la sottise, mais il est attristant d'avoir à faire l'éducation de gens qui par ailleurs, et dans leur vie quotidienne, passent pour raisonnables.

Ainsi, sans rien connaître de l'affaire, ignorants de la filature patiemment exercée par les inspecteurs, vingt, trente, cinquante personnes ont jugé, sur les seuls piailllements de deux voleuses et — qui sait? — de complices dissimulés aux alentours, qu'un abominable coup de force avait été tenté et qu'il fallait à tout prix l'empêcher.

Du même coup, deux récidivistes dangereuses étaient rejetées sur le pavé: la justice — dite immanente — exigerait que les mêmes sauveteurs de ces dames fussent leurs plus prochaines victimes et que ceux qui contribuèrent à leur libération payassent de leurs propres deniers le prix de cette expérience humanitaire.

Voilà pour le public. Mais ce n'est qu'un côté de la grave question que pose l'incident de ces derniers jours.

Laissons de côté la vieille tradition du commissaire rossé à la joie du public... il ne s'agit pas, dans le cas actuel, d'une bonne farce, d'une manifestation d'esprit frondeur, mais bien d'un geste de colère, de fureur populaire, d'hostilité marquée à l'égard de la police.

Tel est le signe inquiétant. Alors que devraient être respectés ces hommes qui, pour des traitements infimes, risquent leur vie pour défendre la nôtre et protéger nos biens, ils subissent en ce moment, dans l'opinion, une défaveur marquée.

Mais l'opinion publique a sans doute cette excuse que la police ne lui a pas toujours donné des exemples louables: elle a été émue, l'opinion, secouée, irritée par des enquêtes où foisonnaient les abus... L'autorité publique s'énerve d'elle-même, par les écarts où elle s'abandonne et le respect qui lui est dû, disparaît dans la mesure où elle-même, ne respecte plus les règles qui la limitent.

Qui faut-il rendre responsable de ces égarements? pas les inspecteurs de police, fonctionnaires modestes et qui sont notre armée de sauvegarde... Il faut en vouloir à la routine, à de mauvaises traditions, à des influences extérieures venues de haut qui faussent singulièrement le principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs...

Paris a la chance d'avoir, pour le protéger, un préfet de police dont il est inutile de redire l'intelligence et le courage; mais il faut autant d'énergie pour lutter contre les malfaiteurs que pour s'attaquer à de mauvaises traditions et à des empiètements néfastes qui risquent de compromettre une institution essentielle à la sauvegarde du pays.

Comme au temps du guet.



« Quelle émotion! J'ai cru que c'était le voleur qu'on rossait! »

LA LANterne SOURDE

Le privilège de l'âge

M. le substitut Bruzin, qui doit requérir contre Mme Hanau et ses collaborateurs, est un homme fort à plaindre.

Sa tâche est immense; il a de rudes adversaires: la fondatrice de la Gazette du Franc, d'abord, qui a montré des qualités de vigueur et de résistance incomparables; ensuite la lignée des défenseurs qui soutiendront le combat: M^{rs} Alfred Dominique, Henry Torrès, Campinchi, Pierre Læwel, Tony Truc et le bâtonnier Albert Salle...

Depuis quinze mois, le substitut Bruzin ne pense qu'à l'affaire de la Gazette; il l'a suivie, pas à pas, dans le petit bureau voisin de celui de M. Glard, qui avait été mis à la disposition pour lui permettre de jeter sans cesse un coup d'œil à côté...

M. Bruzin est un gros travailleur, un « bûcheur », comme on dit au lycée; mais il n'a pas cette souplesse d'esprit, indispensable à l'audience; il sait préparer un dossier, il ne sait pas le plaider.

Une affaire de cette importance ne méritait-elle pas que le chef du Parquet vint soutenir lui-même l'accusation? Personne n'a voulu se charger de cette corvée, ni le procureur, ni le chef de la section financière, ni le substitut Prince... et c'est à M. Bruzin, le plus jeune substitut, que fut réservé l'honneur de requérir... Privilège de l'âge!

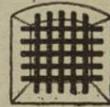


Un quart Vittel

On crève de chaleur aux audiences du procès de la Gazette du Franc. La salle cependant est vaste: on a pris, pour la circonstance, le local de la 10^e chambre, celui de la 11^e étant trop exigü.

Le premier jour, Mme Hanau, pour apaiser sa soif, croquait sans arrêt des bonbons rafraîchissants; mais au second, les bonbons étant insuffisants et la « présidente » devant fournir un effort oratoire prolongé, avait apporté un quart Vittel; de temps à autre, sa gorge sèche réclamait le secours de l'eau bienfaisante.

Les chroniqueurs judiciaires, qui pendant deux mois, seront obligés de suivre les débats, hésitent à demander au président Gaultier l'autorisation d'installer un bar...



Dans le box

C'est une tradition désormais bien établie: aux grands procès de correctionnelle, les chroniqueurs judiciaires étant trop nombreux et ne pouvant tous être casés dans les bancs qui leur sont réservés, prennent place dans le box des détenus; la tradition ne remonte pas à des temps lointains; elle est récente; on l'appliqua dans le procès Klotz, dans le procès Anquetil...

Ainsi, pour le public, ignorant de cet usage, les pauvres chroniqueurs font figure de coquins. Et cela n'est pas amusant...

Judi dernier, à la première audience du procès de Mme Hanau, le « public debout », qui se pressait au fond de la salle, ne comprenait pas pourquoi il y avait tant de détenus dans cette affaire... Il remarquait la silhouette large d'Emile Zavier, qui fut pris pour Lazare Bloch; Geo London passa pour Mimoun Amar; notre charmante « consœur », Claire Gonon ne pouvait être que Mme Hanau.

Heureusement les premiers mots de l'interrogatoire dissipèrent la regrettable confusion.

Le comptable sûr de lui

Henry Ford cherchait un comptable. Mais un comptable parfait. « Je ne veux même pas, disait-il, avoir la tentation de vérifier ses écritures. Je n'ai pas de temps à perdre. »

Alors l'idée lui vint de se rendre à la célèbre prison de Sin-Sin. Il se fit présenter tout ce que l'hospitalière demeure pouvait compter de mieux comme faussaires, truqueurs de livres, maquilleurs de bilan.

Ma proposition sera leur dernière planche de salut, expliquait-il, une occasion de se racheter tout en m'apportant dévouement et savoir.

Il avisa le plus taré, qui paraissait aussi le plus intelligent: — Mon ami, vous savez ce que j'attends de vous. Je vais vous faire une situation...

Alors l'autre: — J'accepte. Puis, après une pause:

— Mes appointements seront de 2.000 dollars par mois.

— Comment? s'indigna Ford. Mais n'est-ce donc pas à moi de fixer votre rétribution?

— Sans doute! Mais vous avez tellement besoin de moi, répartit le prisonnier avec le plus engageant et le plus entendu des sourires.



Les débuts de Moro-Giafferi

M^r de Moro-Giafferi raconte volontiers des anecdotes de jeunesse. Un jour qu'il avait été invité à dîner par une très grande dame, il se comptait à défendre — en excellent citoyen de la Corse qu'il est — l'œuvre démocratique d'un autre enfant de l'île fameuse: Napoléon.

Mais, lui dit son hôtesse, expliquez-moi, maître, pourquoi votre bonapartisme est teinté de socialisme?

Alors, de Moro-Giafferi souriant:

— C'est parce que je suis pauvre, Madame!



Le Détective E. Goddefroy, ancien officier judiciaire, mène jusqu'au bout ses enquêtes. Pour toutes recherches écrivez-lui: 8, rue Michel Zwaab — Bruxelles.

PASSE-PARTOUT

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue

La majorité de nos lecteurs devenus pour un jour

13^E JURÉ

ont condamné le dépeceur Raoul Boisnard, dans l'affaire fictive qui faisait l'objet de notre concours n° 7, à

la peine de mort

Dans l'affaire réelle qui servit de prototype à notre rédacteur, le jury s'était également prononcé pour

la peine de mort

Lire en page 14: le concours n° 10, les résultats et les gagnants du concours n° 7, ainsi que le règlement de notre concours hebdomadaire.

DÉTECTIVE

ADMINISTRATION RÉDACTION ABONNEMENTS
PARIS (VI^e) — 35, RUE MADAME — PARIS (VI^e)
TÉLÉPHONE: LITRÉ 32-11 DIRECTEUR GÉNÉRAL: GEORGE-KESSEL
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: DÉTEC-PARIS FRANCE ET COLONIES: 65. 1 an 6 mois
COMPTÉ CHÈQUE POSTAL: N° 1298-37 ÉTRANGER (TARIF A): 85. 45.
ÉTRANGER (TARIF B): 100. 55.

DÉTECTIVE

MAISONS DE CINQ HEURES

La nature particulièrement délicate de l'enquête que l'on va lire aurait pu exceptionnellement nous autoriser à l'illustrer de photographies de reconstitution.

Fidèles à notre souci de vérité et aux méthodes de reportage qui ont fait le succès de *Détective* nous avons préféré ne publier que des documents vrais. On imaginera sans peine la patience et l'habileté qu'il a fallu à notre opérateur photographique pour prendre à l'insu des intéressés les clichés que nous reproduisons ici. Mais on comprendra en même temps que nous nous soyons imposés de dissimuler l'identité des personnes surprises par notre objectif, en masquant leurs visages.

■ ■ ■

Vous comprenez, m'a dit M. Maubier, chez moi, on apporte ses victuailles.

M. Maubier n'est pas un restaurateur de banlieue, c'est un riche négociant, membre de la Chambre Syndicale hôtelière. Il tient trois hôtels meublés.

Un flot d'encre a déjà été déversé au sujet de ces maisons que l'on nomme closes parce qu'elles sont ouvertes aux premiers venus et de ces autres maisons, dites de rendez-vous, dont le but social est de réunir une noble compagnie qui s'ignorait auparavant.

Au contraire, dans les hôtels de M. Maubier, comme il le dit lui-même, les clients apportent leurs victuailles. Entendez que des couples viennent là « de cinq à sept » oublier les contingences et les devoirs de la vie quotidienne.

Légalement, rien ne distingue ces hôtels des autres. Le code pénal brandit, sur la tête des aubergistes et hôteliers, une série d'épées de Damoclès dont le tranchant est aiguisé par les ordonnances préfectorales.

M. Maubier, pourtant prétend que ses collègues et lui, agissent toujours conformément à la loi.

C'est que l'article 475 du code pénal semble autoriser, jusqu'à un certain point, la « passe ».

En effet, il ordonne aux aubergistes, aux hôteliers, logeurs ou loueurs de maisons garnies, d'inscrire de suite et sans aucun blanc, sur un registre tenu régulièrement, les noms, qualités, domicile habituel, dates d'entrée et de sortie, de toute personne qui aurait couché ou passé une nuit dans leur maison.

La sanction à cette obligation est d'ailleurs bien légère. Le Code prévoit une amende de 6 à 10 fr.

Par conséquent, les personnes qui y seraient restées deux ou trois heures semblent pouvoir, légalement, échapper à la règle.

Cette libéralité du Code, qui facilite l'adultère, est interprétée de façon extensive par tous ceux qui en bénéficient.



Entendez que des couples viennent là, de cinq à sept, oublier les contingences et les devoirs de la vie quotidienne.

de l'échelle sociale hôtelière, comme dit M. Maubier, voici les hôtels « bon garçon », les hôtels qui paraissent être destinés aux voyageurs de commerce.

— Des hôtels, déclare mon guide, à qui l'on donnerait le bon Dieu sans confession.

Simple détail qui les classe, les rideaux y sont d'un rose mourant, d'un bleu diaphane ou d'un jaune symbolique.

L'adultère s'y consomme en toute hypocrisie. C'est le petit adultère bourgeois qui veut singer l'adultère doré des garçonniers.

La verrière qui domine la porte d'entrée a l'air de bénir les arrivants.

■ ■ ■

En allant vers l'Etoile, on trouve des maisons de passe à l'aspect d'hôtels particuliers, austères et nobles. Les couples y entrent d'un pas majestueux. Ils ont de la branche, on les sent très « vieille France ». Ils donnent l'impression qu'ils vont contempler une galerie d'ancêtres.

Au sommet de l'échelle sont les hôtels de grand luxe aux noms célèbres. On y organise les soirées les plus élégantes de Paris; M. Doumergue ne dédaigne pas d'y venir présider des banquets. Ils acceptent cependant d'abriter des passes, comme les autres... Le monsieur y retient sa chambre moyennant un prix respectable. Au cours d'un thé dansant ou d'une fête quelconque, il y entraîne sa partenaire qui disparaît dans la foule sans que personne ne remarque son absence. Le mari peut attendre en bas, il ne s'aperçoit pas du tour qui lui est joué pendant qu'il danse ou qu'il achète de menus objets à la vente de charité.

Les « hôtels spéciaux » enregistrés sont du second type. Nombre d'entre eux sont situés dans le neuvième arrondissement. Parfois, ils sont groupés tenant tout le côté d'une rue et devenant, pour ainsi dire, l'industrie officielle du quartier.

Près d'un music-hall célèbre, six maisons accueillantes se trouvent côte à côte dans deux rues en prolongation. Les clients ont l'embarras du choix.

Le samedi après-midi qui est le jour où ce commerce est le plus florissant, les entrées se succèdent sans discontinuer.

A l'intérieur de l'hôtel, il y a bientôt foule. Dans la maison la plus achalandée du neuvième arrondissement, on a installé des fauteuils ou des canapés où les derniers arrivés attendent bien sagement leur tour comme chez le dentiste. C'est à peine s'ils ne demandent pas de numéros. Quel que soit leur aplomb, ils sont un peu gênés. Tout comme



Chaque couple est une anecdote de la rue.

chambres garnies, café, cabaret, débit de boissons ou autres maisons ouvertes au public, de recevoir habituellement dans leur établissement, pour s'y livrer à la prostitution, des filles ou femmes de débauche et des individus aux mœurs spéciales.

Par conséquent, M. Maubier, qui tient à garder ses bonnes relations avec les autorités, ne recevra pas de filles ou femmes de débauche qui viendront se livrer à la prostitution, mais il recevra volontiers des femmes mariées qui viendront se livrer à la débauche.

■ ■ ■

L'hôtel qui ne fait que la « passe » est d'ailleurs, malgré les apparences, très rare à Paris. Une cinquantaine de maisons sont inscrites à la Préfecture sous la rubrique « hôtels spéciaux ».



La table est libre, ils vont consommer.

En réalité, dans les hôtels du genre de ceux de M. Maubier, on peut parfaitement passer une nuit complète ou même plusieurs, sans avoir à remplir la moindre fiche. Les hôteliers sont bien tenus de demander à leurs clients, leurs papiers d'identité, d'en porter mention sur le registre et de noter les autorités qui les ont délivrés, mais en fait, ils négligent de prendre cette précaution et c'est compréhensible car lorsqu'un couple se présente à eux, sa déclaration ne manquerait pas d'être erronée.

Le code pénal a bien un certain article 154 qui punit les mentions de mauvaise foi. « Les logeurs et aubergistes qui, sciemment, inscrivent sur leur registre, sous des noms faux ou supposés, les personnes logées chez eux ou qui, de connivence avec elles, auront omis de les inscrire, peuvent être punis d'un emprisonnement de six jours au moins, et de trois mois au plus. » Mais comment prouver la mauvaise foi de l'aubergiste ? Il reçoit la déclaration du client et l'enregistre sans avoir à priori à en douter.

A Paris, les agents de la police des garnis contrôlent les hôtels, au moins une fois par semaine et visent chaque ligne des registres qui leur sont présentés.

Les ordonnances préfectorales interdisent à toute personne tenant hôtel meublé ou

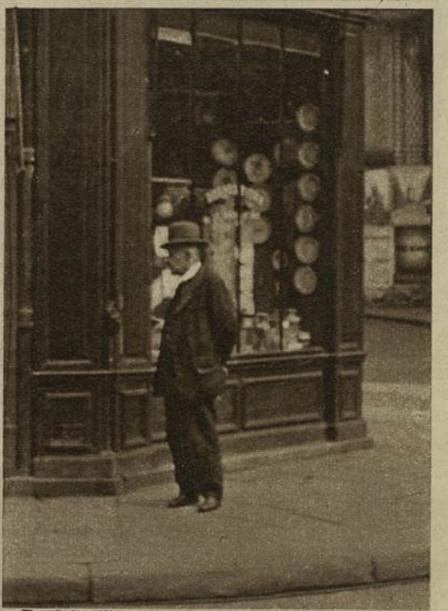
Par un besoin de respectabilité, la plupart des hôteliers se résignent difficilement à ne tenir que des maisons de passe. Ils logent des voyageurs qui ont montré des papiers authentiques et réservent simplement quelques chambres aux rencontres fugitives.

Où commence et où s'arrête la conception populaire de l'« hôtel meublé » ? Le public désigne ainsi tous les établissements où les couples peuvent se retrouver et rester discrètement quelques heures. Il en est de toutes les classes.

Autour des Halles, dans les rues qui débouchent sur les boulevards extérieurs, face au pont du métro, sont ces hôtels qui hésitent entre la maison close, l'asile de nuit et la maison de passe. On y trouve des professionnelles et des gens du milieu ; mais nombre de couples s'y engouffrent entre deux séances de travail ou, après la sortie de l'usine, pour aller s'affirmer en hâte une amitié mutuelle. Que de travailleurs sont trompés à cette heure où l'ouvrière quitte sa tâche et bénéficie de quelques instants de liberté avant de rentrer chez elle. Les complices n'ont pas eu le temps de se dégrasser, ils vont s'offrir à la vie une heure de joie. Ils n'éprouvent aucune espèce de gêne, paient parfois chacun leur part.

— C'est ma seule distraction, avouait une plantureuse cliente à un gérant.

Si l'on monte, les degrés



Parfois, l'homme attend, puis dès qu'il voit poindre sa complice...

les gens qui restent debout à la terrasse d'un café des boulevards en attendant d'avoir de la place, ils demeurent, la main dans la main, se lançant des regards langoureux jusqu'à ce que la femme de chambre leur fasse signe : la table est libre, ils vont consommer.

A l'intérieur, dans ces jours d'affluence, on se dirait, par moment, sur le perron d'un ministère lors d'une réception officielle.

Tout est remarquablement organisé. Deux agents se promènent en permanence sur le trottoir d'en face. Ils évitent les encombrements et les scènes de la rue. Un commerçant, à quelques mètres de là, permet à chacun de prendre des précautions.

Des bars et des restaurants facilitent l'attente et les prémices, enfin, une station de taxis située juste devant ces établissements permet à ceux qui sortent de s'engouffrer en voiture et de quitter à toute allure les lieux de leurs distractions.

Tel hôtel a trois entrées : celui qui poursuivrait quelqu'un aurait fort à faire avant de le joindre.

A côté d'une des plus célèbres de ces maisons est un magasin de frivolités. Les femmes semblent très attirées par sa marchandise. En réalité, moyennant un droit de péage elles passent de l'arrière-boutique à l'hôtel

par une porte dérobée. Le propriétaire du magasin a l'allure de l'homme dont les affaires sont prospères.

— Mon rôle est essentiel, dit-il, je ménage les susceptibilités. Je jouis d'un monopole de fait. Ma boutique est une mine...

L'homme et la femme qui fréquentent ces maisons sont très typiques. On les reconnaît de loin. A l'arrivée, l'homme bombe le torse, la femme baisse les yeux. A la sortie, l'homme paraît las et la femme triomphante. Pour le moment, elle est plus gênée que lui. Elle a revêtu son uniforme d'adultère. La robe est souvent modeste mais les bas sont fins et les gants de peau impeccables, le maquillage est un peu plus osé que de coutume. Le plus souvent, le couple hâte le pas pour entrer à l'hôtel, l'homme surveillant sans en avoir l'air la rue et ses abords. Parfois le couple se dissocie. La femme entre la première sans paraître connaître celui qui la suit. D'autres fois, l'homme attend, puis dès qu'il voit poindre sa complice, entre dans l'hôtel sans lui parler. Elle marche lentement, fait le tour du pâté de maisons, prend un petit air dégagé ; mais à mesure qu'elle s'approche de l'entrée derrière laquelle elle se sait attendue, elle soupire, est oppressée, presse le pas, puis commence à se déganter pour se donner une contenance en entrant.

■ ■ ■

Tous les adultères médiocres se consomment en ces maisons. Mon photographe et moi, en un quart d'heure, avons vu une vingtaine de couples caractéristiques. D'abord la bourgeoise austère et méprisante, tout de noir habillée, qui descend d'auto tandis que son chauffeur lui tient la porte, sa casquette à la main. Le chauffeur, droit dans sa livrée, range la voiture et entre à son tour dans cet hôtel où il oubliera sa subordination. En sortant, il mènera la voiture devant la maison et, respectueux, tiendra à nouveau la portière. Cette dame sévère est célèbre dans le quartier où elle apparaît trois fois par semaine.

Puis c'est la femme âgée qui pilote un jeune homme, presque un enfant et qui le pousse à l'intérieur de l'hôtel. C'est ensuite la grosse caissière joviale qui parle affaires à son patron en attendant mieux. Plusieurs vieillards accompagnés de jolies femmes qui, par leur âge, pourraient être leurs petites-filles. Voici à coup sûr la camériste qui a revêtu ses atours du dimanche pour tromper Madame, elle est toute fière d'être au bras de Monsieur. Après, vient l'incroyable couple de laiderons dignes de dégouter de l'amour, puis deux vieux restés jeunes qui sont presque touchants. Enfin, une ravissante infirme qu'un jeune homme prévenant soutient par la taille. Chaque couple est une anecdote de la rue et il en vient, il en vient... plus que d'animaux à l'abattoir.

L'adultère s'étale ainsi en plein jour au su et au vu de tout le monde.

Les passants ont un sourire complice. Ils pensent à celui ou à celle qui est trompé et pour lesquels ils n'ont jamais eu de pitié. Molière n'a-t-il pas ridiculisé Sganarelle avant d'être sganarellisé lui-même ?

Chaque époux qui entre dans ces maisons accepte, en fait, le risque de briser son union et de faire au moins un malheureux.

■ ■ ■

Peut-on résister à ce flot ? Peut-on le paralyser ? Tous les jours des époux bafoués satisfont à coups de revolver leur désir sinon légitime, tout au moins instinctif, de vengeance.

— Que ne les condamne-t-on sévèrement à titre d'exemple, s'écrient les censeurs. Si les châtiments étaient sérieux, il y aurait moins de crimes passionnels.

Peut-être, mais ces excès sanglants diminueraient encore plus si la loi donnait aux victimes des moyens de se défendre.

Quelles armes légales possède l'époux trompé ? Le divorce ? Oui, mais encore faut-

il qu'il puisse prouver au juge la culpabilité de son conjoint. Or, il peut ne pas avoir de preuves écrites ni de témoins à fournir. Reste pour lui le constat officiel d'adultère qui est rendu presque impossible. Dans notre démocratie, avouons-le, il est réservé aux classes les plus aisées.

En effet, comment l'époux trompé va-t-il pouvoir agir ?

Emettons l'hypothèse d'un conjoint, le mari par exemple, qui apprend son malheur sans pouvoir surprendre lui-même les indications propres à faciliter le constat. Il est presque obligé de s'adresser à une agence de police privée. Celle-ci fait filer la femme présumée coupable. Les détectives s'aperçoivent qu'elle rencontre son ami dans un hôtel. Plusieurs filatures sont nécessaires pour fixer les habitudes du couple. Lorsqu'on connaît le lieu et les heures de ces réunions, il faut filer le complice, le suivre jusque chez lui pour déterminer son identité exacte. Le concierge est en ce cas d'un grand secours.

La victime alors porte une plainte en adultère au procureur de la République. Si la plainte est prise en considération, un substitut y joint une note de soit-transmis à la Direction de la Police judiciaire.

L'affaire, en général, s'arrête là, sauf si le plaignant a « le bras long ». En ce cas, un inspecteur du service des notes fait un rapport après une courte enquête. Ce rapport est transmis au Parquet qui désigne un juge d'instruction. Celui-ci ordonne le constat.

Une surveillance préalable des agents officiels va être nécessaire, cela occasionne des frais qui pourront être remboursés par le plaignant à l'Administration. Lorsque les complices sont réunis, les policiers téléphonent à l'un des commissaires de la police judiciaire de venir effectuer le constat.

Tous ceux qui connaissent les rouages administratifs et leur lenteur à se mouvoir, doivent se dire qu'il est presque miraculeux d'arriver à ses fins en dérangeant tant de fonctionnaires.

Le commissaire arrive. Si l'adultère a lieu dans un hôtel, déjà les agents ont décliné leurs titres au portier et ont repéré la chambre. Le commissaire s'y présente et somme les amants de lui ouvrir. Contrairement à la croyance habituelle, neuf fois sur dix, le mari n'assiste pas à ce genre de constat. Le Commissaire est extrêmement courtois s'excuse, demande l'identité des intéressés, note leur tenue, vérifie les objets qui par leur présence, prouvent de façon indubitable leur culpabilité et quitte aussitôt les lieux.

Il est peu d'hôtels qui possèdent des dispositifs propres à faciliter la fuite des complices. Parfois, un coup de sonnette les prévient et ils peuvent disparaître par une porte dérobée, mais c'est très rare. Les portiers et employés des hôtels meublés lorsqu'ils voient arriver chez eux des représentants de la police judiciaire, n'ont pas l'idée de sauvegarder les intérêts d'une clientèle de passage.

A côté de ce constat, rare au point d'être négligeable, il faut en citer d'autres qui se transforment en véritable promenade. Quand l'adultère est aggravé de cohabitation, c'est-à-dire quand le coupable a abandonné le domicile conjugal pour vivre maritalement avec son complice, le commissaire de quartier suffit pour constater l'adultère. En général, ce genre de constat a lieu dans les hôtels les plus modestes. C'est le constat pour prolétaire. Le commissaire attend que cinq ou six plaintes lui soient transmises. Lorsqu'il en est ainsi, il part de bon matin avec son secrétaire et un inspecteur et se présente dans les hôtels désignés. L'important est qu'il saisisse les coupables avant leur départ pour l'usine. C'est le constat en série.

Dans le cas le plus commun, il n'y a pas cohabitation et la victime est incapable de déclencher tout l'appareil judiciaire dont nous avons vu la complication.

Il lui faut avoir recours au constat officiel, privé.

L'époux trompé devra être accompagné de deux témoins honorables. Dans les hôtels, il se buttera, en général, au portier ou au gérant qui ne s'inclinent que devant la police officielle. La victime aura déjà de grandes difficultés à connaître le numéro de la chambre ou se consomme son infortune. Là encore, l'intervention des agences de police privée est fréquente. Il faut obtenir la bienveillance du gérant en lui en imposant. Parfois, l'époux trompé, pour arriver à ses fins, menace d'aller chercher un sergent de ville.

C'est un simple bluff de sa part car, comme la loi, la police est généreuse envers les coupables d'adultère. L'agent, que l'on devrait pouvoir réquisitionner dans la rue et qui pourrait amener au Commissariat de police tous les acteurs de la tragi-comédie, n'a pas le droit de prêter main forte au mari trompé. Le constat officiel a lieu, sans aucune intervention de la police. Cela serait trop simple. Au commissariat, tout le monde devrait déclarer son identité et le tour serait joué.

Au contraire, le mari et les deux témoins, entrent s'ils le peuvent dans la chambre. Ils contemplant le tableau qui s'offre à leurs yeux et qui ne manque souvent pas de pittoresque. Puis, par prudence, ils doivent exiger de l'hôtelier qu'il demande selon les règlements en vigueur l'identité de ses deux clients pour les inscrire sur son registre.

Par la suite, ils feront un rapport au commissariat de police du quartier.

Sans toutes ces difficultés, il est probable que le nombre de coups de revolver échangés par des époux jaloux diminuerait sensiblement. Devant la carence partielle de la loi les gens en viennent à se dire qu'ils ont tout intérêt à se faire justice eux-mêmes ; et même le crime, en cette matière, semble logique, au regard de la loi.

L'article 324 du code pénal déclare que, dans le cas d'adultère de la femme, le meurtre commis par son mari sur elle et son complice à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale est excusable. Il est certain, si le crime a été commis dans un hôtel que les jurés n'hésiteront pas à étendre la bienveillance de cet article et à se montrer indulgents pour le criminel.

Toutes ces complications légales et administratives sont les derniers vestiges d'un état d'esprit suranné qui s'opposait à la séparation des époux.

Le constat d'adultère a pour but de faciliter le divorce.

Puisque le divorce existe, il faut faciliter le constat. Par cela même on diminuera l'adultère. Le remède curatif deviendra préventif et les juristes les plus vieux-jeu, n'auront qu'à se féliciter : les unions légales seront consolidées.

Edmond WELLHOFF.



Voici les maisons à l'aspect d'hôtel particuliers, austères et nobles.



(Ci-dessus) L'accueillant sourire de l'hôtelière.

(Ci-dessous) A l'arrivée, l'homme bombe le torse, la jeune femme baisse les yeux.



Une station de taxis juste en face l'établissement.



A l'extérieur, on se dirait, par moment, sur le perron d'un ministère, lors d'une réception officielle...



EMPREINTE de la main relevée sur le mur n'est pas celle de la main du mort, déclarait l'autre jour, à Vals-les-Bains, l'inspecteur Chavannes.

C'était là la première opération de l'enquête qui ait donné un résultat important. La grosse main rouge plaquée sur le mur, dans la chambre de la tuerie, n'étant pas celle du mari, l'hypothèse du drame de famille, du meurtre suivi de suicide, n'était plus guère à retenir.

Mais une telle opération, si minutieusement pratiquée qu'elle fût, exigeait cependant le contrôle d'une spécialiste hors de critique. Les deux empreintes furent envoyées au directeur du laboratoire de police technique de Lyon, le Docteur Locard.

Notre éminent collaborateur a exposé ici même, dans les colonnes de *Détective*, tous les soins qu'il faut apporter à l'étude des empreintes corporelles. Dès qu'elles lui furent présentées, le Docteur Locard se mit à l'ouvrage. On connut bientôt le résultat de l'analyse de ce maître du mystère.

— La main de Henri Pascal, déclara le Docteur Locard, est identique à celle dont l'empreinte a été relevée sur le mur.

Ainsi trois semaines après la découverte de l'affreuse tragédie de Vals-les-Bains, l'enquête revenait à son point de départ.

La main du mort s'était posée à l'endroit où l'on croyait avoir trouvé la signature de l'assassin. Le seul élément qui eût pu aider les policiers dans leurs recherches, disparaissait. Il n'y avait plus désormais aucune trace du bourreau, ni à l'extérieur, ni à l'intérieur de la chambre du drame.

Et une nouvelle énigme était posée : comment Henri Pascal, dont on avait trouvé le cadavre à gauche du lit, avait-il posé sa main humide de sang sur le mur situé à droite du lit, au-dessus du berceau d'un des enfants ?

Avait-il donc, avant d'être tué, engagé une lutte avec l'assassin ?

Mais comment admettre que de cette lutte aucun cri, aucun bruit n'ait transpercé le silence de la nuit ?

C'est là l'un des aspects les plus bouleversants de cette infernale énigme.

Presque au cœur de la ville, dans une maison habitée, au premier étage, par les parents des victimes, toute une famille est massacrée. Et personne, aux alentours, ne voit, ni n'entend rien. Le sang gicle des crânes, éclabousse les murs, constelle le plafond. Et il n'y a de perceptible durant cette nuit dramatique, que le bruit de l'eau sur les toits, que le murmure du torrent sur ses cailloux, que le souffle tout proche de l'usine illuminée... le chien qui couche dans la cave voisine, n'aboie même pas...

■ ■ ■

L'explicable tragédie de Vals-les-Bains a fait songer tout d'abord au massacre de Valensole. C'est plutôt le triple crime de l'Arbrét qu'il faut évoquer.

A Vals-les-Bains, dix, quinze coups de marteau... Quatre victimes : le père, la mère, les deux enfants. Et le feu dans la chambre du drame. La police frappe aux portes, interroge le pays, tourne et retourne les données du mystères : Rien, ni mobile du crime, ni soupçon sur le criminel.

Le drame de l'Arbrét, qui remonte au mois de juin, a lieu, lui aussi, dans la nuit, sans que le silence du hameau endormi en soit troublé. Trois coups de hache, trois victimes : le père, la mère et la fille. Par surcroît, le feu dans la maison du drame. Et lors que la police frappe aux portes, interroge le pays, elle ne trouve également rien : Ni mobile du crime, ni soupçons sur le criminel.

Il n'y a évidemment aucune corrélation entre ces deux affaires. La main qui a frappé dans le Pas-de-Calais n'est pas celle qui frappa dans l'Arbrét. Il n'est même pas sûr qu'il y ait entre ces deux crimes la contagion de l'exemple. Il n'y a sans doute, dans leur analogie, qu'un hasard tragique. Mais il y a



Les obsèques des victimes du triple crime de l'Arbrét.

LA HACHE

en tout cas un aspect commun à ces deux tragédies provinciales : c'est l'étonnante tranquillité, l'inconcevable silence qui protège leur exécution.

A l'Arbrét, il y a six heures de flottement entre le meurtre et l'incendie de la maison du drame, il y a une lutte entre l'assassin et l'une des victimes, il y a cet étrange va-et-vient, cette infernale promenade du cadavre entre la cabane du facteur et la voie du chemin de fer. Et personne ne voit, ni n'entend rien. Ni le père du facteur, la femme et les siens qui couchent à quinze mètres de là, ni l'un des voisins dont la fenêtre ouverte est à trente mètres, ni la garde-barrière qui habite tout près de l'endroit où sont retrouvés les débris de cervelle. Et des quatre chiens du voisinage, aucun n'aboie.

■ ■ ■

Il faut aussi rapprocher du massacre de Vals-les-Bains celui d'Ecully qui eut lieu quelques jours après.

Le marteau, là encore, est l'arme du crime. Et il y a deux victimes : un ancien ingénieur agronome, veuf depuis deux ans, et sa tante, une septuagénaire infirme. L'homme avait la nuque enfoncée, la vieille dame, la tempe droite fracassée.

Le vol, cette fois, paraît être le mobile du crime. Les deux victimes étaient des rentiers aisés. Dans cette ferme isolée, l'ancien ingénieur avait, du vivant de sa femme, ouvert un café. L'auberge improvisée était devenue rapidement le lieu de rendez-vous des mauvais garçons des faubourgs. Ils y venaient le dimanche, tremper des « rigottes » dans des saladiers de vin chaud.

Lorsque sa femme mourut, M. Bergeron abandonna son débit. Mais seul, désormais, avec sa vieille tante infirme, il avait peur. On le savait riche et il craignait le retour de certains de ses anciens clients. Le bruit avait couru qu'il avait eu, pour la police, certaines complaisances qu'on pardonne difficilement dans la pègre. Des lettres de menaces lui avaient été adressées... L'angoisse au cœur, M. Bergeron et sa tante vivaient barricadés, cadenassés, prisonniers dans leur ferme.

Mais les mystérieux ennemis de M. Bergeron attendaient dans l'ombre. Ils savaient que celui-ci guettait, chaque matin, derrière son portail entr'ouvert, l'arrivée de la laitière. Un matin, M. Bergeron voit l'ouverture du portail, brusquement, s'élargir. Il comprend qu'il n'est plus le temps de résister et bat en retraite vers sa maison. Trop tard ! les deux hommes sont sur ses talons, le rejoignent, comme il pénètre dans sa chambre, l'assomment sauvagement. Puis c'est le tour de la tante qui, une casse-rolle à la main, guette elle aussi le passage de la laitière.

Lorsque celle-ci arrive, elle trouve le portail

entre-bâillé. Etonnée, elle appelle, ses cris n'ont pas d'échos... La peur la saisit, elle pose son bidon de lait et se sauve.

La voie est libre. Les deux mystérieux agresseurs vont pouvoir, par les chemins déserts, regagner le faubourg de Vaise. Personne ne les a vus.

Près de trois semaines ont passé. La police les cherche encore.

■ ■ ■

Hache et marteau... Quels sont donc ces mystérieux assassins qui viennent, sans arme, surprendre leurs victimes dans leur sommeil ou à leur réveil, et leur fracasser la tête avec cette furieuse et cette atroce frénésie ? Quelle terrible soif de carnage et de cruauté les pousse donc à immoler jusqu'aux enfants des victimes, comme si tant de sang répandu ne suffisait pas à leur désir de vengeance ?

Et de quelle monstrueuse et miraculeuse impunité jouissent donc ces tortionnaires diaboliques puisqu'ils disparaissent, sans laisser de trace, sans être vus, sans être entendus, ne laissant derrière eux que l'horreur de leur crime.

La peur collective qui, depuis l'assassinat de la famille Pascal, hante les nuits de Vals-les-Bains, ne s'est pas apaisée.

Une à une, les pistes les plus sérieuses ont dû être abandonnées. Celle d'un Chinois qui, dans une crise de neurasthénie, s'était frappé la tête à coups de marteau... Celle du frère de la victime, Gaston Pascal, qu'un employé de coopérative déclarait avoir vu acheter un litre d'alcool à brûler.

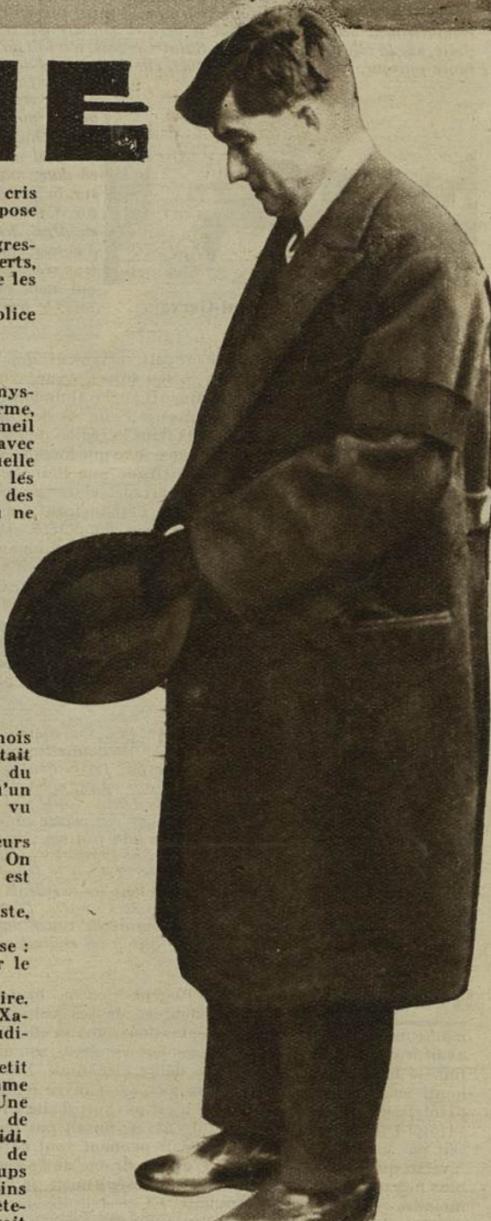
Il ne restait dans les dossiers des enquêteurs qu'une empreinte, terriblement accusatrice. On leur dit maintenant : « Cette empreinte est celle de la main d'une des victimes ».

— J'affirme, a déclaré le médecin légiste, qu'Henri Pascal a été tué.

— Il ne peut y avoir qu'une hypothèse : le quadruple assassinat, déclara à son tour le Procureur.

Je ne citerai, pour conclure, qu'une histoire. Elle me fut racontée, récemment, par M. Xavier Guichard, directeur de la Police Judiciaire.

On trouva, un jour, dans la cave du petit pavillon qu'il habitait à Bicêtre, un homme étendu à terre, baignant dans son sang. Une hachette, pleine de sang, se trouvait près de lui. Le corps fut autopsié dans l'après-midi. Le docteur Paul constata que le sommet de la boîte crânienne portait 32 traces de coups de hache. Ces entailles étaient plus ou moins profondes. Aucune d'elles n'avait complètement perforé l'os. Mais leur ensemble avait provoqué un défoncement de la boîte crânienne, large comme la paume de la main, qui avait entraîné la mort.



Gaston Pascal, le frère de Henri Pascal, l'une des victimes de Vals-les-Bains.

ET LE MARTEAU



La ferme des Peroliers, sur la route d'Ecully, où furent assassinés l'ingénieur agronome et sa tante. A gauche, le témoin qui découvrit le crime.



Il apparut comme certain que le malheureux avait été frappé debout, comme le démontrait la présence de gouttes de sang à la partie supérieure du pilier de la cave.

Mais il était inadmissible que cet homme eût pu ainsi recevoir 32 coups de hache sur la tête sans crier et sans lutter contre son agresseur. Or, personne n'avait rien vu, rien entendu. Et, en faveur de l'assassinat, on ne trouvait aucun mobile.

L'hypothèse du suicide ? On avait trouvé, en haut de l'escalier de la cave, une petite flaque de sang. Blessé à mort, l'homme avait-il pu remonter l'escalier pour le redescendre ensuite et retourner mourir dans la cave ?... Et puis, avec 32 coups de hache sur la tête !

Le hasard permit pourtant de percer l'énigme. On apprit que l'un des gardiens qui, la veille, avait été placé dans le couloir pour empêcher les curieux d'envahir la maison avait saigné du nez, pendant que les enquêteurs se trouvaient dans la cave. D'où la présence d'une tache de sang en haut de l'escalier. On apprit aussi que la victime avait manifesté à plusieurs reprises le désir de mettre un terme à ses jours.

L'homme s'était donc suicidé et sa volonté de mourir était telle qu'empoignant une hachette à deux mains, il avait tenté de se fendre la tête. Il n'avait réussi, l'instinct freinant sa volonté, qu'à se faire une entaille légère, mais il avait recommencé avec une frénésie farouche et les 32 entailles chevauchant les unes sur les autres avaient enfin amené un défoncement de la boîte crânienne et la mort...

A Vals-les-Bains, l'hypothèse d'un triple meurtre suivi de suicide est, dit-on, à nouveau envisagée...

Marcel MONTARRON.

FAITS DIVERS

Film hebdomadaire, par Marius Larique.

Lundi L'imagination des escrocs, leur ingéniosité ne sont point ordinaires et tous les moyens leur sont bons. On pouvait donc supposer que la loi des Assurances sociales n'allait pas échapper à leurs mauvais coups mais, pour ma part, je croyais qu'ils en attendraient un peu l'application avant que d'exercer leur industrie. Très pressé, parce qu'il a les dents longues, Albert Couttenier a voulu, dès l'aube de cette loi, jouir illicitement de ses bienfaits. Il réussit à retirer de la Caisse des Dépôts et Consignations, au titre de la Caisse primaire des concierges dont il disait être le président, une somme de 23.000 francs. Il en dispersa une grosse part, dans des établissements de plaisir. Car Couttenier, directeur du journal *La Loge parisienne*, Couttenier que l'on croyait concierge, alors qu'il n'était que l'ami d'une concierge, passait plus d'heures dans les bars de Montmartre qu'à son journal ou que dans sa loge. Heureusement, son escroquerie fut vite découverte et il est maintenant — première victime de la loi des Assurances sociales — sous les verrous, grâce aux soins qu'y mit M. Badin, commissaire à la police judiciaire.



Albert Couttenier

Mardi Un député de la banlieue avec qui, voici deux ou trois ans, je visitais « la zone » me dit alors : « Si le feu prenait dans cet amas de planches, de toitures goudronnées, de chiffons, de roulottes, toute la zone flamberait ». Mon député avait de noires pensées et son pessimisme l'inclinait à l'erreur, à l'exagération tout au moins. Depuis ce temps, il y eut plusieurs incendies sur la zone ; elle n'est pas, pour cela, complètement détruite. Et même le dernier sinistre qui a consumé mardi matin, trois maisonnettes, sente Jolie, sur la zone annexée au Pré-Saint-Gervais, n'a fait qu'une victime, une petite victime sans grande importance puisque, n'ayant que cinq mois, elle était loin d'avoir l'âge de voter. Eh ! oui, le petit Georges Weiss, brûlé vif dans son berceau, Mme veuve Dufée, qui a 72 ans, Mmes veuves Billon et Besnard qui occupaient les deux autres maisonnettes sont les dernières victimes innocentes de cet indescriptible amas d'ordures et de légers matériaux qui font une hideuse ceinture à la Ville-Lumière. Dernières en date, mais non en fait, car d'autres incendies flamberont sur la zone, avant qu'elle ne soit plus qu'un mauvais souvenir. Cela, en dépit des bienfaisants effets de la loi Loucheur, en dépit des généreux efforts de M. Pierre Laval qui, tout à la fois, cherche à préserver les intérêts des zoniers et à assurer leur sécurité. Au bout du compte, c'est sans doute mon député qui avait raison : par petit cadavre, par trois maisons à la fois, le feu finira peut-être par réduire ce chancre : la zone.

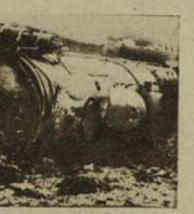


La zone, au Pré Saint-Gervais

Mercredi Jusqu'alors, je croyais naïvement que toutes les montres étaient de fabrication suisse. Ayant vu, mercredi, au siège de la première Brigade Mobile, Mme Blanche Guinand et son mari, Georges Molina, entre les mains du commissaire Belin et de l'inspecteur Faure, j'ai su qu'il y avait aussi des fabricants dans la région de Pontoise, qu'ils étaient actifs, mais confiants ; d'une confiance telle que lorsque le commissaire Belin et l'inspecteur Faure eurent la certitude que Blanche Guinand était une voleuse et lorsqu'ils voulurent faire partager cette opinion aux employeurs de la jeune femme, ils se heurtèrent à l'étonnement puis à l'entêtement des patrons : « C'est une femme modèle ; son honnêteté est insoupçonnable ». Pour les convaincre, il fallut les aveux de Blanche Guinand. Elle avait, en cinq ans, détourné pour 150.000 francs de montres, ce qui, d'ailleurs, ne lui profita pas car les ayant remis à son mari, celui-ci les perdit sur un champ de courses. Molina nia avec énergie, montrant par là une originalité certaine car, d'ordinaire, les escrocs et les voleurs donnent, en manière d'excuse, de circonstance atténuante, cette explication : « C'est le jeu qui nous a perdus ; nous avons tout laissé sur le champ de courses ». Ce n'est pas toujours vrai, mais c'est toujours bien vu par les juges qui condamnent alors légèrement.



Molina, Blanche Guinand



Le rapide Genève-Bordeaux a déraillé

Judi Les statistiques des Compagnies de Chemins de fer établissent — naturellement ! — que le plus sûr moyen de transport est le chemin de fer. La proportion des morts y est — assurément — infime. De temps à autre, malheureusement, de tragiques catastrophes viennent nous rappeler la triste réalité : si les accidents de chemins de fer sont relativement rares ils sont par contre presque toujours très graves, et ils font sur le public une impression pénible. Le dernier s'est produit près de Périgueux : le train rapide Genève-Bordeaux a déraillé : seize voyageurs sont morts, quarante autres sont blessés. Tel est le lourd bilan de cette catastrophe qui dépasse en pertes humaines, tous les accidents de chemins de fer survenus en France, au cours de ces dernières années. D'après les premiers résultats de l'enquête, ce terrible accident aurait été causé par l'affaissement de la voie que l'on était en train de consolider à cet endroit avant de la refaire.

Vendredi Les fureurs d'Eugène Cousin, brute alcoolique, étaient connues et redoutées de ses voisins, plus encore de sa malheureuse jeune femme qui, depuis douze ans qu'elle vivait avec cet homme, avait traversé les sept cercles de l'enfer. Vendredi, son martyre faillit prendre fin : la brute, dans une crise de délire alcoolique, l'assomma à coups d'un lourd marteau, mais il ne la tua pas. La pauvre femme est maintenant à l'Hôtel-Dieu ; on l'a trépanée ; il n'est pas sûr, si elle guérit, qu'à sa sortie de l'Hôtel-Dieu, un jury trop indulgent ne lui ait pas rendu son mari. On ne sait pas non plus ce que va devenir pendant tout ce temps sa petite fille, Yvette, qui n'a que deux ans. C'est un drame de l'alcool, le plus terrible, le plus hideux des drames et pour lequel, seulement, je me refuse à trouver la moindre circonstance atténuante. Et ce fait divers cruel m'incline vers d'autres pensées : Eugène Cousin avait été gardien de la paix, puis facteur des P. T. T. On l'avait révoqué ici et là, pour brutalités ; sa femme tenait une loge de concierge ; elle dut la quitter, car la brute, un soir, assomma un locataire, comme plus tôt, alors qu'il était agent, il avait assommé un passant. Malgré tous ces actes, l'homme restait en liberté. Avec un tel homme, notre sécurité, notre correspondance étaient en de singulières mains. Eugène Cousin, gardien de la paix, puis facteur, faut-il rire ou s'indigner ?



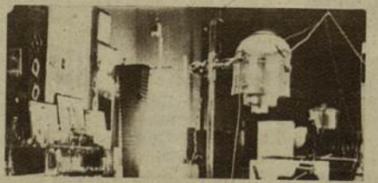
Eugène Cousin

Samedi La carambouille ! Ce mot est euphoniement ignoble et il est d'invention récente, comme d'ailleurs le genre d'escroquerie qu'il signifie. Mais il peint exactement les tripataillages, les combinaisons tortueuses auxquels se livrent les carambouilleurs. On connaît le principe : sous le couvert d'un négoce légal, honnête, il importe de se faire livrer des marchandises qu'on s'engage à payer à 2 mois. Durant ce délai, on écoute à vil prix les produits achetés. Au bout du trimestre, on met la clé sous la porte et l'on part avec, dans les poches, tous les bénéfices réalisés. C'est là un procédé d'exécution facile et qui vous assure rapidement l'aisance, sinon la fortune, sinon la prison. Sans ce dernier inconvénient, la partie serait trop belle : les malfaiteurs joueraient sur le velours. Il est convenable, il est moral qu'il leur arrive de jouer sur la paille, sur la paille humide des cachots. C'est précisément ce que vont connaître Hourdeau et Vessède qui ont escroqué pour plus de dix millions : 6 millions de bijoux, 1 million de vins fins, 3 millions de tissus et d'automobiles, toutes marchandises qu'ils s'étaient fait livrer contre des traites dont le paiement était garanti par Hourdeau, secrétaire de l'ancien administrateur d'une Compagnie d'assurances. Hourdeau, Vessède et Junior Peregrin-Worm, tous trois membres d'une association de voleurs internationaux, sont arrêtés ; sept de leurs complices ne vont pas tarder à les rejoindre.



Hourdeau et Vessède

Dimanche Détective, dans un récent numéro, a raconté la belle histoire de la chienne Zita qui, ayant déjà sauvé la vie à plusieurs alpinistes perdus dans la montagne, réussissait, le 23 août, à découvrir le cadavre de M. Brunschwyler qu'une avalanche avait enseveli à l'Aiguille des Courtes, dans le massif du Mont-Blanc. Cette chienne, qui appartient au détective suisse Paul Rochat, avait arrosé de benzine la tête de la bonne chienne et y avait mis le feu. Pourquoi ? Pour mal faire. Ainsi s'éveillent parfois dans les âmes, de cruels sentiments, qui étonnent les juges autant que les médecins. M. Rochat espère maintenant que Zita sera sauvée. Aussi a-t-il fait don à son collègue belge, le remarquable détective Goddefroy, d'un enfant de Zita, comme elle doué de la grande bonté des Saint-Bernard. En étant au chapitre des détectives, j'en arrive à penser au docteur Locard. C'est que j'ai visité un jour le laboratoire de Goddefroy et c'est que la lecture des journaux m'apprend que Locard vient de découvrir ceci dans la mystérieuse affaire de Vals : la main rouge, l'empreinte sanglante qu'on croyait avoir été tracée par l'assassin, serait celle de Pascal. De plus en plus, on le voit, le laboratoire prend le pas sur l'investigation de l'enquêteur ; de plus en plus, un laboratoire de police bien tenu vaut autant sinon plus qu'une excellente filature.



Un laboratoire de police, bien tenu

VIENNENT DE PARAÎTRE :
T. LUND
PISTES BLANCHES
ROMAN
LA CHASSE A L'HOMME
DANS LES SOLITUDES GLACÉES
15 FR.

PATRICIA WENTWORTH
L'HOMME AU MASQUE GRIS
DEUX IDYLLES DANS LE PLUS ANGOISSANT DES MYSTÈRES
9 FR. FIRMIN-DIDOT

GÉO LONDON

DEUX MOIS avec les
BANDITS
de
CHICAGO

EDITIONS DES PORTIQUES - 12 FR.

900.000
exemplaires vendus en Angleterre

BEAU GESTE
par le Major WREN
Trad. de l'anglais par M.-Th. CLÉMENTEL

Angoissante énigme : crime, ou... ?
Le vol. relié 6 FRANCS
En vente chez tous les libraires

Contes et Romans pour tous (Série beige)
LAROUSSE

L'amour dans les prisons

Voici le nouveau reportage de MARYSE CHOISY. Ses invraisemblables révélations, sa vérité documentaire, son style d'un entrain magique animent le lecteur sans jamais l'offenser. L'auteur d'Un mois chez les Filles n'a pas craint cette fois encore de dire tout ce qu'elle a vu. Et que n'a-t-elle pas vu ? (Editions Montaigne, 13, quai Conti) 15 fr.

LE LIVRE DU JOUR
MAURICE PRIVAT HAUTE FINANCE ET BASSE JUSTICE
MARTHE HANAU
La vérité sur une grande affaire.
UN VOL : 15 FR

L'INDUSTRIE RECLAME
des Monteurs, Contremaîtres, Dessinateurs, Ingénieurs, SPECIALISES en Aviation, Electricité, Automobile, etc. L'UNIVERSITE TECHNIQUE DE PARIS vous préparera facilement, à peu de frais, CHEZ VOUS, aux meilleures situations. CONSULTEZ-LE avant de prendre décision pour vos études. Brochure intéressante et conseils gratuits.
U. T. P., Service 9 28, Rue Serpente, PARIS

MAIGRIR
J'offre gratuitement de vous faire connaître un moyen de vous faire maigrir très vite sans drogue à avaler. Entièrement pour être mince et distinguée ou seulement de la partie désirée du visage ou du corps. Très facile à faire soi-même en secret. Raffermit les chairs. Le seul absolument garanti sans danger. Ecrivez-moi en toute confiance en étant sûr de votre réponse discrète, joindre seulement un timbre.
S. I. STELLA GOLDEN, 47, Boulevard de la Chapelle, PARIS 10

Un Psychologue dit que :
Tout le Monde est doué de Puissance occulte

Distribution gratuite d'un livre décrivant un système unique en son genre, mis à l'épreuve par des milliers de nouveaux élèves qui déclarent avoir obtenu des résultats surprenants. Envoi également gratuit d'une étude psycho-analytique du caractère à tous ceux qui écrivent immédiatement.

Comment l'homme moyen ou la femme moyenne peut développer et employer les étranges puissances de l'Hypnotisme, de la Suggestion et de la Télépathie pour influencer d'autres personnes dans les affaires et dans la vie mondaine, corriger des défauts de caractère et dompter de mauvaises habitudes, tout cela se trouve décrit dans le nouveau livre d'Elmer E. Knowles, intitulé « La Clef du Développement des Forces Intérieures », dont dix mille exemplaires ont été imprimés pour être distribués gratuitement.

L'auteur déclare que ce qui est appelé Puissance Hypnotique n'est qu'une application scientifique des lois de la Suggestion, et que le premier venu peut facilement apprendre et appliquer ces lois. Des résultats étonnants ont été obtenus, de leur propre aveu, par tous ceux qui ont essayé le nouveau Système.

Monsieur Arne Krogh écrit : « Votre ouvrage est rempli de vérités profondes si naturelles que je ne m'en souciais pas avant qu'elles n'aient été posées devant moi. Ce ne sont pas de nouvelles pensées qui m'ont été révélées mais les miennes propres. Mon intelligence et mes forces se sont éveillées et ordonnées de telle sorte que je puis en tirer le meilleur parti. » Une autre lettre, de Mlle Odette Frey, dit : « Je ne saurais trop recommander votre Système à mes amis tant j'en suis enchantée. D'autre part, authentiquement, le jour que j'ai possédé votre Système, tous mes maux ont disparu et simultanément ma volonté n'a fait qu'accroître. » M. Franz Worz expose son cas comme suit : « Il est vraiment incroyable de se rendre compte des pouvoirs que l'on peut obtenir par le merveilleux Système Knowles. Les résultats que j'ai obtenus ont été si étonnants que je ne puis assez recommander le Système Knowles. »



On désire distribuer les dix mille exemplaires de « La Clef du Développement des Forces Intérieures » à des hommes et à des femmes qu'intéresse le développement de leurs facultés qui sommeillent en eux, et plus particulièrement à ceux qui désirent appliquer les puissances de suggestion et d'hypnotisme à des buts utiles et louables. Outre la distribution gratuite du livre, il sera également envoyé à toute personne qui écrira immédiatement une étude psycho-analytique de son caractère. Cette étude, préparée par le Prof. Knowles, comptera de 400 à 500 mots.

Si vous désirez un exemplaire du livre du Prof. Knowles et une étude de votre caractère, copiez simplement de votre écriture les lignes suivantes :

« Je veux le pouvoir de l'esprit, la force et la puissance dans mon regard. Veuillez lire mon caractère Et m'envoyer votre livre. »

Ecrivez très lisiblement votre nom et votre adresse complète (en indiquant Monsieur, Madame ou Mademoiselle) et adressez la lettre à : PSYCHOLOGY FOUNDATION, S. A. (Distribution gratuite Dép. 3161 - C.) No 18, rue de Londres, Bruxelles (Belgique). Si vous voulez, vous pouvez joindre à votre lettre 3 francs français en timbres-poste de votre pays, pour payer les frais d'affranchissement, etc. Assurez-vous que votre lettre est suffisamment affranchie. L'affranchissement pour la Belgique est de fr. 1,50.



HABILLEZ-VOUS
SUR MESURE AVEC
10
MOIS DE CRÉDIT
CHEZ UN BON TAILLEUR
WILLIAMS
4, Rue du PONCEAU
juste à la sortie du métro REAUMUR
ouvert de 9 à 20 à Dimanche matin
Actuellement Semaine - Réclame
chaque visiteur reçoit un superbe briquet

DISQUE "RADIO"
20 cm de diamètre. Joue aussi longtemps que les disques de 25 cm. Prix : 12 F.
Quelques Nouveautés parues :
F. 648 Qui... qu'a perdu son p'tit Tom-Pouce. (Chansons comiques).
Si j'avais des Ailes. (M. Ouvrard)
La Petite Femme de Paris.
F. 653 Je n'ai jamais vu un sourire comme le tien. A. Simon-Girard.
Barrio Reo. (Tango).
F. 659 Champêtrerie. (Ch. comique).
M. L. Boucot.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
Si vous ne trouvez pas nos disques chez votre Fournisseur, envoyez-nous votre commande accompagnée du montant. 26

EDISON BELL FRANCE S. A.
22, Rue St-Augustin, PARIS 2^e

SEUL ET SANS ARMES
Vous serez invincible, si vous pratiquez le Jiu-Jitsu. Méthode secrète de lutte et de défense. La plus terrible des armes qui soient au monde. J'envoie ma brochure les « Secrets du Jiu-Jitsu » contre 2 fr. en timbres. V. Berthold, 47, avenue de Saxe, Lyon.

ÉCLATS DE BOMBE

Il neuf cent vingt et un. Socialistes et communistes tiennent l'Italie. Mais dans les campagnes des bandes de jeunes gens vêtus de chemises noires, aux visages illuminés, commencent à en appeler au nationalisme du pays. Pour les paysans ils sont des outlaws, des loups affamés qu'il faut abattre. On trouve dans les fossés des fascistes le corps percé de coups de poignards. Les ouvriers assomment à coups de talon ceux qui viennent leur prêcher l'ordre à la porte des usines. Et dans les villages les plus arriérés les femmes jettent des bassines d'huile bouillante sur les enfants fiévreux en chemises noires qui, blessés, viennent en se traînant demander de l'aide au seuil des maisons.

1923. L'ancien instituteur de Milan, l'ancien camarade du petit abbé Antoine Ratti, devenu Pape, Benito Mussolini, est entré dans Rome. Les légions noires, victorieuses, écrasent les dernières résistances. Matteotti est assassiné. Les chefs socialistes sont pourchassés. Les îles de déportés sont pleines. On se bat à coups de matraque, à coups de couteau dans les salles de rédaction des journaux de gauche. Des maisons de vaincus flambent. Le terrorisme se souvient du terrorisme.

Et par la mer, vers la Corse, par les sentiers des Alpes, par la Suisse, des milliers et des milliers d'hommes traqués s'enfuient. Ils sont sauvés, ils regardent autour d'eux, ils sont en France. Ils reprennent courage, ils se reconnaissent, se regroupent. Beaucoup ont laissé en Italie leurs parents, leurs femmes, leurs enfants, leur fortune, tous y ont laissé l'espérance. Ils ne peuvent plus rêver que de vengeance.

Et maintenant, après des années, ils forment autour de l'Italie, hurlant comme des loups tenus en respect par un feu de campement, une masse ardente, impitoyable, désespérée et résolue. Ils se sont organisés en fédérations, en comités, en secteurs. Ils se sont donnés par la discipline le leur de la puissance. Armée secrète, les antifascistes ont leurs lois, qui sont les lois terribles des associations de révoltés et de conspirateurs, où l'apparence, l'intention même de la trahison est punie de mort. Et le serment de haine, qu'ils ont fait, ils ne peuvent plus jamais le reprendre.

Il y a trois ans un de ces exilés s'appelait Savorelli. Il avait longtemps combattu pour l'idée. Mais à la fin il était las, découragé. Sa femme et ses enfants, restés dans un village des Abruzzes n'avaient pas pu le rejoindre. Après cinq ans il n'en pouvait plus, il avait compris l'inanité des efforts dispersés de son parti. Et il avait demandé à faire sa soumission au gouvernement de son pays. Le Duce lui avait donné cet aman. Savorelli put rêver qu'il rentrerait dans sa patrie, qu'il pouvait désormais vivre doucement, parmi les siens, sans le souvenir de la passion stérile du passé. Il prit son billet

à la gare. La veille du jour où il devait partir, il alla passer la soirée chez son ami Serrachioli, dans un petit appartement du boulevard Magenta.

En buvant la « grappa », tous les deux ils rappelèrent les souvenirs de souffrance, et le pardonné parla de l'avenir joyeux. On sonna à la porte, Savorelli en intime de la maison se leva pour aller ouvrir. Dans l'ombre, sur le palier il reconnut dans le visiteur Paban le manchot. Alors il comprit qu'il était mort.

Il y avait à cette époque, près de la Nation, rue Philippe-Auguste, plusieurs petits cafés où les révolutionnaires se réunissaient. C'est de là que Ghini partit pour tenter d'assassiner le Duce. C'est là que les conscrits italiens de Garibaldi et du colonel Macia partirent pour la révolte-bouffe de Prats de Mollo. Les meneurs antifascistes y apprirent le reniement de Savorelli. Dans l'arrière-salle d'un bar une sorte de conseil de guerre le condamna à mort. Et l'on désigna pour exécuter la sentence, le plus fruste, le plus naïf de ceux qui étaient là, Paban qui avait perdu le bras dans une rixe avec les chemises noires, à Ancône et dont des coups de matraque sur la tête, avaient fait un homme de main admirablement inconscient.

Sept coups de revolver claquèrent dans cet escalier. Dans sa salle à manger, Serrachioli, affolé bondit vers des armes, tourna en rond, finit par courir au palier. Son ami Savorelli était mort, étendu sur le paillason. En bas, le doux Paban s'en allait tranquillement.

Cette exécution-là avait été complète, réussie. Elle resta même pratiquement impunie. Les antifascistes attendirent satisfaits la prochaine trahison.

Isidorine Decherelle, au cinéma, ce soir-là, sentit que son voisin lui pressait le genou. A l'entr'acte elle le regarda. C'était un grand garçon brun, à l'air doux, il lui parla. A la sortie ils marchèrent un moment côte à côte. Il s'appelait Carlo Berni, il était Suisse et ingénieur électricien. Il n'était à Verviers que de passage. Elle travaillait dans la coiffure. Quand il partit quelques jours plus tard, elle était sa maîtresse. Il lui avait dit: « J'aimerais avoir toujours près de moi une femme comme toi, douce, patiente. Un équilibre et une présence. » Confiante elle attendit. Et en effet il y a trois mois, il lui écrivit de venir à Paris. Elle rassembla ses économies, accourut. Le ménage s'installa dans un petit logement de deux pièces, rue de Belleville. Et l'existence sans heurts dont semblait rêver Carlo Berni commença. Il partait le matin, revenait à midi, puis le soir, aux heures régulières de travail. Le soir il ne lui proposait jamais de sortir. Il lisait, sans dire un mot, de longues heures et parce qu'il était pensif et secret elle l'admirait. A la fin du mois il lui donnait sept



On relève les empreintes sur la pelle qui servit à creuser la fosse.

Ci-contre : Le butin de la perquisition.



sur l'ordre du comité exécutif, continua Cavalinni.

Berni se dressa, livide. Deux mots le firent chanceler.

— Tu nous trahis.

Il réussit, dans un effort terrible, à se dominer, à retrouver un peu de sang-froid. Il se rassit, mit les coudes sur la table, commença de se défendre. Cette scène avait quelque chose d'implacable, d'irrésistible, qui atteignait à l'horreur. Berni s'agitait, jetait les mots dans tous les sens, en désordre. Les autres l'écoutaient sans bouger, glacés, et à tour de rôle lui posaient des questions sèches. Paul Ghini ne parlait pas. De temps en temps ils versaient à boire et Canetti, nerveux, sans prendre le temps de déboucher les bouteilles, cassait le goulot, d'un coup sec, contre la table. A la fin, il s'arrêta, épuisé, regarda des visages impassibles. Les avait-il convaincus?

Ghini fit un signe. Canetti se leva, sortit. Une minute après on entendit le bruit d'un moteur qui venait d'être mis en marche. Berni frissonna. Il se souvint du caveau des exécutions, à Moscou, où un moteur de camion tournait sans arrêt pour couvrir le bruit des coups de feu et les cris des victimes de la Tcheka.

— C'est bien, dit Cavalinni.

Il écrivit quelques phrases sur un papier, le tendit par-dessus la table à Berni :

— Tiens, signe. C'est ton interrogatoire.

Berni se pencha. Ghini qui était près de lui se pencha aussi. Un coup de revolver retentit. Berni tomba, le front contre le bois, puis se redressa, hurlant, en renversant la table. Du sang coulait de sa nuque sur son cou, sur son épaule. Il fit des gestes désordonnés, les yeux hagards, courant dans la pièce comme un forcené. Ses bourreaux le regardaient, attentifs, prêts à donner le coup de grâce. Il eut un éblouissement, s'affaissa sur les genoux, puis retomba complètement et ne bougea plus.

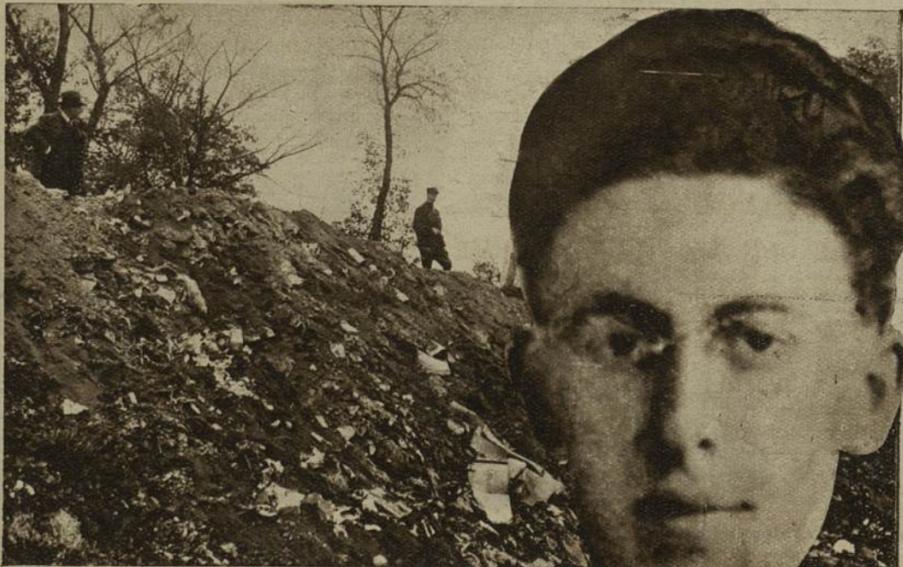
Ils attendirent une minute.

— Allons, dit enfin Ghini, à la sale besogne maintenant!

Ils descendirent tous dans la cave, allés



Ci-contre : Les policiers viennent enquêter à la villa de Sartrouville.



L'endroit où fut trouvé, blessé, Carlo Berni.

Ci-contre : Cavallini.

cents francs pour le ménage, elle y ajoutait les cinq cents francs qu'elle gagnait et ils avaient une sorte de sécurité dans leur pauvre bonheur qui pour des raisons différentes les satisfaisaient tous les deux.

Il lui avait menti. Il n'était pas ingénieur électricien, mais agitateur révolutionnaire. Le tendre amoureux du cinéma, le compagnon casanier des soirées de la rue de Belleville était un révolté, un conspirateur. Il menait le jeu de sa double vie simplement, sans efforts, derrière le seul rideau de sa mélancolie taciturne. Isidorine était pour lui le repos, le contraste, la détente. Ainsi les esprits inquiets ont besoin de ces compagnes simples et inconscientes, perpétuelle fraîcheur. La femme du prodigieux anarchiste et agent provocateur russe Asev fut sa compagne de tous les instants, pendant vingt ans, sans soupçonner son double et terrible rôle. Berni était donc un agent du comité antifasciste. Il y tenait d'ailleurs un poste « assis » si l'on peut dire, il n'était pas un grand militant, un exécutant. Sérieux, ponctuel, il dépoillait la correspondance, traduisait les documents, rédigeait les circulaires. Mais cette place sans envergure le mettait au cœur des secrets de la cellule, lui révélait les ressorts les plus secrets de l'organisation. Un jour il fut suspect à ceux qu'il servait. Pourquoi? Son rôle lui seul le condamnait. Il savait trop de choses et l'on eut peut-être peur que sa foi médiocre, son absence de flamme ne lui permit pas de résister à la tentation de trahir. Et dès qu'il cessait d'être sûr, il était perdu.

La villa tragique

A Sartrouville, au bord de la Seine, la villa semblait morte. Des rideaux noirs masquaient les fenêtres de la salle à manger qui, seule, était éclairée. Canetti, Cavalinni et leurs deux amis jouaient au vitou, mais sans élan. Les cartes tombaient dans l'indifférence générale. Cette pièce, comme d'ailleurs le reste de la villa, était étrangement meublée. On n'y trouvait aucun souci de confort. Il y avait, au milieu, une table aux pieds tournés et des chaises de jardin, en fer. Contre les murs des casiers pleins de livres, par terre des paquets amoncelés de paperasses et de journaux.

Ghini entra avec sa femme, Elisabeth Sokolova. Et comme les autres, hargneux, ne s'arrêtaient pas de jouer, il s'assit sur la table et d'un coup de main balaya les cartes.

— Vous vous endormez, vous, ici, dit-il. Où en est l'affaire Berni?



L'hôtel de Belfort, après l'explosion de la bombe de Ravachol.

rent à une sorte de trappe, descendirent dans une seconde cave, étroite et basse. Il y avait sur le sol des pelles et des pioches toutes neuves. Sans un mot, les trois hommes se mirent à creuser la terre humide. Quand ils eurent fait une fosse suffisante pour contenir un cadavre, ils se relevèrent, remontèrent. Elisabeth Sokolova, qui entra la première dans la salle à manger, poussa un cri. Les autres se précipitèrent et s'arrêtèrent, stupéfaits. L'exécuté avait disparu. Ils cherchèrent, instinctivement, du regard, dans la pièce. Une trainée de sang qui allait vers la porte de sortie, indiquait assez le chemin suivi par le blessé. Revolver au poing, Canetti voulut sortir. Ghimi l'arrêta par l'épaule, le retourna brutalement :

— Tu es fou? Tu veux poursuivre et achever un homme sur la route, à trois heures de l'après-midi? Tu veux nous faire tous prendre.

— Mais on va le recueillir, il va parler, nous donner.

— Oui. C'est raté. Il faut filer et vite.

Canetti, Cavalinni, Elisabeth se regardèrent, atterrés.

— Vite, ordonna encore Ghimi. Déménageons.

Et alors, dans l'affolement, commença la destruction de ce qui était le donjon mystérieux du tribunal révolutionnaire de Paris.

■ ■ ■

Toujours les mêmes noms reviennent. Et si la vie de ces hommes étonnants reste un mystère, on peut accrocher autour de leur personnalité une série de faits qui réussissent à composer une étrange et formidable apparence. Les premiers éléments des comités antifascistes qui se réunissaient dans le petit restaurant de la rue Philippe-Auguste, avaient décidé que la seule « opération » intéressante était l'assassinat du Duce. On désigna un des frères Ghimi pour cette besogne. Il partit, presque sans argent, suivit Mussolini à Gênes, à Milan, mêlé à la foule, attendant le moment de se ruer, le poignard à la main. Brusquement on l'arrêta. Il avait été trahi de Paris même : Riccio Garibaldi avait besoin d'argent.

Emprisonné, il resta de longues semaines au secret. Et les mêmes amis félons firent croire en France qu'il était mort. Mais Ghimi réussit à s'échapper et son frère Paupeo eut un jour l'effarement de le voir revenir à Paris. On avait laissé croire aussi qu'il avait trahi. Il dut se justifier, mais put finalement le faire aisément. Il reprit la lutte. C'est à ce moment-là que Gavarelli fut exécuté. Ghimi faisait partie du groupe

Berneri Paban d'où l'ordre de mort était parti. Il fut entendu comme témoin par la justice française, mais ne fut pas autrement inquiété.

Berneri traqué, Paban traqué, les autres dispersés, Ghimi dut rester le seul vétéran de la première équipe et à peu près fatalement il en fut le chef. Il est à présumer qu'à peu près à cette époque, le mouvement révolutionnaire devenant, si l'on peut dire, international, les antifascistes italiens firent alliance avec les communistes russes et que la maigre caisse des habitués des crémeries de la rue Philippe-Auguste s'enfla des subsides de Moscou. On put alors s'installer confortablement. Mais on sait déjà que l'organisme principal, dans une société révolutionnaire, est celui qui dénonce et punit les trahisons. Ghimi fut mis à la tête de ce tribunal secret et, il y a un an, on s'établit dans la villa de Sartrouville.

Les dossiers y furent accumulés. Trois couples bourgeois y vivaient en apparence, Ghimi, Canetti, Cavalinni avec leurs compagnes. Trois bambins piaillaient dans les escaliers. Mais sans arrêt, le soir, ils dépouillaient les lettres des comités antifascistes, déchiffraient les télégrammes de Moscou. On voyait souvent entrer des hommes, toujours des hommes : espions, camarades suspects mis en accusation, dénonciateurs. Ils ne jugeaient pas seulement les partisans de Paris, ils condamnaient à distance. Près d'un millier de révolutionnaires habitant l'étranger soupçonnés ou convaincus d'avoir trahi le parti furent fichés, condamnés par le tribunal taciturne de Sartrouville.

D'ailleurs, seuls Canetti et Cavalinni vivaient au grand jour. Ghimi trop connu de la police, occupait avec Serakovalà, à la villa, un petit logement de deux pièces, dissimulé, auquel conduisait un escalier secret. Un poste émetteur et récepteur de T.S.F. assurait les communications rapides avec les comités révolutionnaires internationaux. On y préparait aussi des bombes.

C'est cette cellule centrale du terrorisme qu'il fallait saccager, maquiller pour que la police n'y fasse pas un trop intéressant butin. En hâte, Ghimi et les siens rassemblèrent les dossiers les plus importants, détruisirent ou bouleversèrent les autres, puis ils s'enfuirent.

Berni était bien revenu à lui pendant que les bourreaux creusaient sa tombe. Il s'était traîné jusqu'à la route et, sanglant, épuisant ses dernières forces, il s'éloignait mètre par mètre de la maison tragique.

Et dans la villa, maintenant vide, bouleversée, où toutes les portes étaient restées



ouvertes, le moteur sinistre tournait toujours.

Une demi heure plus tard, un passant découvrit le blessé dans le fossé. Des agents alertés, le conduisirent au commissariat de Sartrouville, puis à l'hôpital de Saint-Germain. Il put, en balbutiant, dire son nom (un faux nom, Louis Carti, Suisse), son adresse et ajouter : « Ce sont deux Italiens qui m'ont blessé. » On ne put tirer davantage de lui. Et ce n'était pas Nidorine Decherelle qui pouvait éclairer la police. Elle fut stupéfaite quand on vint lui apprendre brutalement que son ami était grièvement atteint et qu'il était un agent révolutionnaire.

L'enquête menaçait d'être longue. Mais le lendemain, des gens de Sartrouville venaient signaler au commissaire l'apparence étrange de la villa du quai de la Seine, où, cependant que les portes étaient grandes ouvertes, un moteur ronflait sans arrêt depuis la veille. Cette villa était à cent mètres de l'endroit où on avait trouvé le blessé. On y perquisitionna aussitôt. Dès lors, il ne fallut pas une journée aux policiers pour tout comprendre, tout reconstituer.

C'est-à-dire qu'il devenait nécessaire d'entreprendre des recherches longues, délicates et à peu près sûrement vaines. La brigade mobile, les renseignements généraux de la Préfecture ont mis tous leurs indicateurs en action, ont compulsé toutes leurs fiches, jeté sur la piste tous leurs inspecteurs. On a identifié les bourreaux. On a même identifié le blessé qui avait déclaré successivement s'appeler Louis Carti, puis Necchi, puis Hanlek et qui, en définitive, est un Italien, Carlo Berni, de Modène. On a fait la preuve de la collusion de Moscou avec les antifascistes. On a poursuivi Ghimi et ses camarades en Belgique. On a deviné l'organisation formidable des révolutionnaires, on a entrevu le fantôme sanglant du terrorisme. La police est impuissante à peu près, à aller plus loin. L'anarchie révolutionnaire est une aussi vieille institution que la police elle-même. On ne peut la réduire qu'avec des moyens sociaux.

On ne peut pas dire quand le terrorisme est né, on peut dire qu'il s'est développé

L'italien Caselli arrêté au Champ de Mars porteur d'une bombe.



La présence d'esprit et la promptitude des reflexes d'un reporter photographique nous valent ces deux documents incomparables...

ATTENTATS

dans la Russie des tsars. Le despotisme des souverains absolutistes, les excès, les brigades d'un fonctionnarisme arriéré avaient fait naître des rancœurs mortelles. A force de répressions sanglantes, la fameuse police politique des tsars augmenta les colères des partis libéraux, changea les démocrates en révolutionnaires, les révolutionnaires en terroristes. Et commença la grande période de terrorisme, celle d'Asev, de Savinkov, de Vera Ragozinnokova, de Guerchouni, de Tchernov, de Balmashev, de Sazanov, Kalanov, Schweitzer. Les attentats se multiplièrent autour de 1900-1910. Le ministre favori du tsar, Sipiaguine, le procureur du Saint Synode, Pobiedansteu, le gouverneur Boydanovitch, tombèrent sous les balles de revolver des nihilistes. Et se préparèrent les deux grandes « exécutions », celles dont le retentissement devait être égal à celle du tsar Alexandre II.

Le ministre de l'Intérieur, Plehve, était pour les révolutionnaires, le symbole même de la féroce autocratie. Quatre tentatives pour l'atteindre échouèrent. Enfin, un matin de juillet, le carrosse blindé du chef de la répression passait à Saint-Petersbourg dans la perspective Ismailovsky. Trois terroristes, Kalaiev, Sikarky et Sazanov étaient postés sur le parcours, déguisés, l'un en cocher, l'autre en commissionnaire, le troisième en officier de marine. Savinkov commandait tout. Les deux premiers exécuteurs devaient laisser passer le carrosse afin de pouvoir le « reprendre » si le troisième manquait son coup et que l'escorte revienne sur ses pas. Mais ils n'eurent pas à intervenir. Quand la voiture passa devant lui, Sazanov s'avança et jeta la bombe par la portière. L'explosion fut formidable. Les gens s'enfuirent en hurlant. Savinkov s'approcha. Quand la fumée se fut dissipée, il aperçut le corps déchiqueté de Plehve sur le pavé et près de lui Sazanov étendu, blessé par son propre engin. Il se pencha vers lui. A ce moment, un officier s'avança, regarda Savinkov dans les yeux, comprit et, très pâle, lui dit simplement :

— Circulez, monsieur!

Savinkov ne sut jamais pourquoi cet officier l'avait sauvé.

Quelque temps après, le comité révolutionnaire chargea Kalaiev d'assassiner le

L'attentat d'Emile Henry, a u commissariat des Bons-Enfants.

Une bombe du type dit « Orsini ».



Une machine infernale vient d'explorer dans une rue d'Amérique.



grand duc Serge. La nuit où la chose devait avoir lieu, Savinkov attendait dans un jardin public. Il neigeait. Le temps passa brusquement Kalaiev apparut, décomposé. Il se jeta dans les bras de Savinkov, haletant :

— Ecoute, il était avec sa femme. Deux petits enfants sur les genoux. Je n'ai pas osé frapper...

Mais, huit jours plus tard, le grand duc se trouva seul. Kalaiev, cette fois, ne le manqua pas.

Arrêté, condamné à mort, il reçut dans sa cellule, la veille de son exécution la visite de la grande duchesse qui voulait voir l'assassin de son mari. Elle fut douloureuse, il fut droit, sans forfanterie. Elle ne pardonna pas, mais elle lui dit qu'elle comprenait.

Le procureur général des cours martiales, le féroce Pavlov tomba à son tour.

On avait résolu d'abattre également Maximousky qui avait fait torturer les prisonniers politiques dont il avait la garde. C'est une jeune fille, Vera Mayerimiskova qui l'abattit à coups de revolver. Après son arrestation, on trouva, attachée autour de son corps, assez de dynamite pour faire sauter toute la Sûreté de Moscou. Elle fut condamnée à mort. Quelques instants avant d'être exécutée, elle écrivit à sa mère une lettre qui est un étonnant document sur la psychologie des nihilistes.

Tu es certainement effrayée à la pensée que ta Vera a tué un homme. Mais non ! Ce n'est pas un homme ! C'est une partie de l'appareil qui extermine les hommes, qui empoisonne leur vie.

Pardonnez à votre Vera. Elle vous aimait beaucoup, puisqu'elle s'est mise à aimer tous les hommes, et alors elle s'est donnée pour eux.

Tant de foi naïve, d'élan sentimental restait à peu près inutile. Car la répression se faisait plus terrible à chaque attentat. Et, chose inouïe, la police connaissait tous les secrets du comité révolutionnaire, toute la préparation des meurtres, leur date. Mais elle avait pour habitude de laisser raller l'affaire jusqu'au bout, de n'arrêter les agitateurs qu'au dernier moment. Ainsi, des centaines d'expéditions étaient anéanties au port, des centaines de terroristes arrêtés. Et, si quelques-unes réussirent, c'est que la police tarda trop à agir et se laissa surprendre, ou qu'à la dernière minute, les exécuteurs modifièrent leur plan, ou enfin que la police politique, pour des raisons d'Etat laissa tuer.

Il y avait donc, au cœur du comité nihiliste un traître, et un traître assez bien placé pour

tout connaître et pour pouvoir livrer ses amis sans être soupçonné ? Il y en avait un, en effet, une des plus extraordinaires figures du terrorisme russe. Le grand chef, l'idole, le pur entre les purs, celui en qui des milliers d'hommes croyaient comme en un dieu, pour qui les Kaliaev les Vera Ragozinnokava mouraient joyeusement, trahissait. Azev était depuis longtemps, depuis à peu près toujours vendu à l'Okhrana. Ce fut un des personnages les plus remarquables de l'anarchisme russe, Bourtreff qui dévoila ! Depuis des années, il le soupçonnait. Il eut le courage, un jour, en 1909, de le dénoncer publiquement. Azev riposta avec hauteur, et au début personne ne voulut croire à sa culpabilité. Bourtreff demanda alors à passer lui-même en jugement, et là, devant les trois plus hautes figures du socialisme révolutionnaire, Kropotkine, Lapatine et Vera Figueis, il confondit le traître.

Le terrorisme russe restera la plus étonnante crise de passion populaire de tous les temps les révolutions mises à part. Et, à côté de lui, les autres actions révolutionnaires paraissent isolées et sans portée.

Qui ne se souvient de la bombe qu'un révolutionnaire jeta, à Madrid sur le cortège royal du jeune Alphonse XIII, en 1907, et qui manqua son but. Et de la série des attentats anarchistes, en France, les exploits de Caserio, qui tua le président Carnot, de Vaillant qui jeta une bombe dans la Chambre des Députés, de Ravachol, d'Emile Henry qui fit sauter des machines infernales au commissariat des Bons-Enfants, dans des maisons et des restaurants bourgeois.

Et les tentatives d'assassinats contre le Duce, à Milan, à Rome, auxquelles il n'échappa que par miracle. Et le coup de revolver tiré contre le prince Umberto de Savoie, à Bruxelles. Et les attentats contre la famille impériale autrichienne, avant la guerre. Et les bombes, dont les anarchistes, amis de Sacco et Vanzetti accablèrent les domiciles des « responsables » de l'électrocution des deux Italiens, aux Etats-Unis.

Et, il y a quelques jours, à Paris, quarante-huit heures avant l'aventure de Sartrouville, des agents arrêtaient, par hasard, deux communistes italiens porteurs d'une machine infernale avec laquelle ils se préparaient à faire sauter le siège social du Fascio de Paris.

Tumulte des passions aveugles, de la foi exaspérée, du désespoir social. Le terrorisme, hélas, n'a jamais engendré que le terrorisme de la répression, et tant de sang n'a pu donner, ni aux maîtres, ni aux soumis, un peu plus d'humanité.

Paul BRINGUIER.



...qui présentent à nos yeux les effets immédiats de l'explosion d'une bombe. engin de l'attentat contre Alphonse XIII, à Madrid, en 1907.

PETITES CAUSES

Les déboires de Pierrot-la-Douleur

PIERRE ROLAND — *Pierrot la Douleur* — avait tiré deux balles de revolver sur Maurice Porasso — *Toto la Banane* — un soir d'avril, au café des Noctambules, pice Pigalle. L'une des balles avait traversé le cou, l'autre s'était arrêtée à un centimètre du cœur ; Porasso, transporté à Lariboisière, y était resté cinq jours... il n'était pas guéri, lorsqu'à force de supplier il réussit à quitter l'hôpital ; il gardait toujours sa balle dans la poitrine.



Il le trouva au bar des Noctambules

Pierrot la Douleur avait disparu. Cette histoire du milieu, Paul Bringuier la conta à l'époque... Roland, qui se cachait, après le drame, pour échapper à Porasso ou à ses amis, fut pris le 22 septembre, rue de l'Avre. Le dossier sommeillait depuis cinq mois dans le cabinet du juge d'instruction Boutet...

Mais alors on rechercha Porasso pour le confronter avec celui qui avait tenté de le tuer... Recherches vaines : *Toto la Banane* avait quitté l'hôtel de la rue Chappe, sans laisser d'adresse ; il fut cité à l'audience de la 13^e Chambre correctionnelle, mardi dernier et il ne comparut pas, dédaigneux, sans doute, de cette justice, dont les principes lui étaient étrangers.

Pierrot la Douleur — en l'absence de sa victime — fut néanmoins jugé et condamné. Pierre Roland, pour deux raisons, en voulait à Porasso : de méchants bruits qu'il avait fait courir sur son compte, laissant entendre que Roland était un indicateur de la préfecture, payé par la police ; et puis, cette autre raison : Porasso lui avait pris son amie, Germaine, la danseuse, pendant qu'il était détenu au Cherche-Midi, condamné à trois mois pour insoumission.

Il y a, dans cette affaire, un point mystérieux : c'est Roland, semble-t-il, qui était en droit d'éprouver quelque ressentiment à l'égard de Porasso ; il le prouva d'ailleurs, au bar des Noctambules, de la manière que l'on sait. Mais auparavant ?

Tandis qu'il était au Cherche-Midi, que lui voulait donc Porasso ? Pourquoi ces allées et venues devant la prison militaire, ce système d'espionnage organisé, qui consistait à aller trouver l'avocat de Roland sous un prétexte quelconque et mensonger pour connaître le jour et l'heure de sa libération ; pourquoi, le 15 avril, le jour où il fut effectivement relâché, *Toto la Banane*, parfaitement renseigné — mais par qui ? — sa démarche auprès de l'avocat n'avait pas réussi — avait-il rôdé dans la rue du Cherche-Midi, de 2 heures à 6 heures du soir ?

Maurice Porasso en avait été pour ses frais : il n'avait pas échappé à la surveillance de l'agent principal de la prison, M. Innocenzi et des mesures avaient été prises pour déjouer son projet ; car Porasso avait un projet. Roland l'avait dit à son avocat, à ses gardiens : Porasso voulait le tuer. Mais pourquoi ?

Qu'il ait patiemment attendu à la porte du Cherche-Midi, *Toto la Banane* ne l'avait pas nié... Au début de l'enquête, il était venu chez le juge d'instruction et il avait donné de son stationnement devant la prison militaire, l'explication suivante :

«...Le mardi-gras, j'ai rencontré Mlle Germaine et je lui ai proposé de me mettre en ménage avec elle ; elle m'a demandé à réfléchir, mais, le jour même, elle devenait ma maîtresse... Trois ou quatre jours après, j'ai su qu'elle était l'amie de Roland. Je lui ai demandé si c'était exact et, sur sa réponse affirmative, je lui ai fait savoir que tant que je n'aurais pas une explication avec Roland, j'entendais la traiter en camarade... Je me suis enquis de savoir quand Roland sortirait de prison... Je suis allé, le 14 avril, au Cherche-Midi, pour me mettre à ses ordres, mais je n'ai pas eu de ses nouvelles... Je voulais avoir avec lui une conversation amicale, savoir s'il tenait toujours à Germaine, ou s'il s'en débarrassait et si je pouvais la prendre comme amie... »

Porasso était-il, comme il le dit, dans son noble langage, venu se « mettre aux ordres » de Roland ? Nous connaissons le scepticisme de celui-ci. Mais qu'en pensait Germaine, l'« objet » du conflit ? Germaine était de l'avis de Pierrot ; elle pensait que Toto méditait un mauvais coup :

«...Au mois de février ou de mars 1930 — Roland était en prison — j'ai fait au « Paradis » la connaissance de Porasso. Celui-ci n'a pas tardé à me demander de vivre avec lui... J'ai voulu réfléchir et j'ai continué à le voir, mais en camarade... Je suis, des amis de Roland ont abordé Porasso en lui faisant connaître que j'étais l'amie de Roland ; cela n'empêcha pas Porasso de persister à me vouloir comme maîtresse... Porasso m'avait déclaré qu'il connaissait très peu Roland... J'ai appris depuis par Roland lui-même qu'ils se connaissent bien. J'ai été voir Roland au Cherche-Midi, la veille du jour où il devait sortir de prison ; il m'a dit que j'aurais pu choisir un autre qu'un ami pour devenir sa maîtresse... Il m'a dit aussi qu'il savait que Porasso l'attendait, armé, à la sortie et il avait ajouté : « Qu'il ne me manque pas, car moi, je ne le raterai pas... ». J'ai été voir Porasso blessé à Lariboisière ; il m'a dit : « C'est un des accidents du métier ; j'ai voulu l'avoir... j'en supporte les conséquences... »

Toto la Banane n'est pas venu déposer au procès de *Pierrot la Douleur* ; seule a témoigné Germaine ; elle a juré qu'elle n'avait jamais été la maîtresse de Porasso et cette affirmation — sincère ou de forme — a soulagé le cœur de Roland...

Il supportera mieux, désormais, les dix mois de prison que lui a infligés le tribunal.

L'épilogue du crime des Godins

«Déflective» a relaté dans son numéro du 22 avril dernier, le sauvage assassinat d'un fermier de Saint-Eugène (Saône-et-Loire), M. Ménager Claude. C'est à l'issue d'une nuit de beuverie et de noce crapuleuse qu'un nommé Chaponneau, s'apercevant qu'il avait dépensé 1.800 francs, résolu, en compagnie de son neveu, Henri Montupet, son compagnon d'orgie, de commettre un crime afin de rentrer dans ses débours. Lâchement, presque à bout portant, Chaponneau tira quatre coups de revolver dans le dos du fermier à qui il était allé demander pour lui et son compagnon un peu de café chaud.

Chaponneau vient de comparaître devant les Assises de Chalon-sur-Saône ; il a été condamné à la peine capitale.



Chaponneau



Mlle Gueydan et M. Torrès

n'avait pas accepté cette peine, rigoureuse pour la forme mais atténuée par le sursis... Il était sûr de lui et de la justice des douze magistrats populaires ; l'expérience n'allait pas sans risques ; les jurés ne sont pas à l'abri d'une erreur et leur pouvoir est redoutable.

Joseph Dizier fut bien inspiré en se soumettant à leur verdict : il a été acquitté. Mais son acquittement signifiait-il la « condamnation morale » de Mlle Gueydan, la fille du commerçant à qui le facteur affirmait avoir remis l'argent ? Le « dilemme » simpliste dans lequel certains voulaient enfermer le jury était-il si rigoureux ?

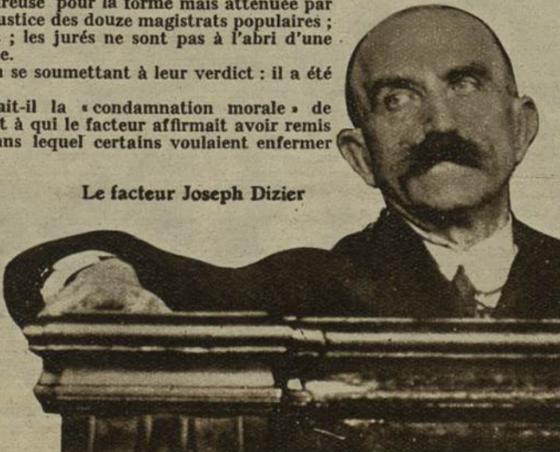
L'acquittement du vieux facteur s'imposait, parce que la preuve de sa culpabilité n'était pas faite, comme l'indiqua M. Chatenet ; mais il serait injuste que l'opinion publique crût, par cela seul, à la malhonnêteté d'une jeune fille que rien ne permet de soupçonner. C'est ce que fit valoir M. Henry Torrès dans l'admirable plaidoirie qu'il prononça pour la défense de Mlle Gueydan, car, dans cette affaire, son rôle de partie civile fut un véritable rôle de défenseur.

Jean MORIÈRES.

Le facteur était sûr de lui

Trente années de loyeux services ; des notes irréprochables ; la tête d'un brave homme ; et cependant le facteur Joseph Dizier comparait l'autre jour devant la Cour d'assises sous une accusation extrêmement grave : il aurait détourné deux chargements de douze mille et treize mille francs, destinés à un commerçant de la rue Réaumur, M. Gueydan.

Le tribunal correctionnel l'avait condamné à deux ans de prison avec sursis ; Joseph Dizier



Le facteur Joseph Dizier

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

34, Rue Labruyère, 34 --- PARIS (9^e)

Nous nous excusons de n'avoir pas encore répondu à toutes les demandes de renseignements qui nous ont été adressées, mais la grande affluence de courrier nous oblige à un classement important qui retarde quelque peu l'envoi de notre brochure.

L'Ecole internationale de détectives et de reporters spécialisés

continuera à recevoir les demandes de renseignements et à adresser gratuitement la brochure :

Voulez-vous être détective ?

Voulez-vous vous spécialiser dans le reportage ?

comprenant une documentation très détaillée sur nos méthodes d'enseignement et les matières traitées, ainsi que les moyens de suivre ces cours gratuitement.

PRIME AUX LECTEURS

Il est offert gratuitement

à tout lecteur de ce journal, un SUPERBE PORTRAIT ARTISTIQUE au fusain, mesurant 30 x 40, entièrement retouché et terminé à la main d'une valeur de 75 francs.

Découpez ce bon et y joignant la photographie qu'il vous plaira de faire reproduire, et envoyez le tout, sous enveloppe, directement au SERVICE DES GRANDS PORTRAITS ARTISTIQUES, avenue de Saint-Ouen, 140, PARIS (18^e). Ce n'est qu'à la livraison et après entière satisfaction que vous aurez à verser la somme de 10 fr. 75, représentant tous frais de port, emballage et maintenance du portrait. La photographie modèle est renvoyée intacte.

Détect.



pour découper vos papiers peints :

LA GRANDE MAISON DU PAPIER PEINT

18 RUE DU VIEUX-COLOMBIER
Téléph. Litt. 52-42 & 36-51

dernières nouveautés modèles exclusifs bon marché absolu

Sur simple demande: Album 5 francs

A TITRE DE RÉCLAME

au prix de la main-d'œuvre nous livrons une montre pour : Soignée, garantie 5 années Rien d'avance. Ecrivez de suite. Nos envois sont faits contre remboursement.

10^{fr}

Etab^l E. A. VICTOR, section D., rue Amélot - PARIS - XI^e

SANS RIEN VERSER D'AVANCE



Vous pouvez avoir pour 40 FS PAR MOIS

CHRONOMÈTRE "CO-RE" DOUBLE BOITIER

Une montre précise, élégante, solide Echappement ancre 15 rubis, décor moderne PLAQUE OR INALTERABLE Livrée avec sa chaîne en plaqué or au prix de... 480.

Catalogue Général N° 32 gratis sur demande COMPTOIR RÉAUMUR 78 r Réaumur Paris

DE BEAUX YEUX...



SANS LES PIQUER

L'ECRIN NÉCESSAIRE

12^{FRS}

NOIR - BRUN - CHATAIN - BLEU

TONICYCLE Madelys

INSTITUT MADELYS • 37, RUE SAINT-LAZARE • PARIS

L'AMOUR AUX LÈVRES

L'INEFFAÇABLE ROUGE MADELYS n'est pas un rouge gras et coloré qui s'étale sur les lèvres pour y faire tache, et graisse et salit qui s'y frotte. Il ne trahit pas le baiser que les lèvres donnent et communique à celles-ci un coloris naturel qui, s'incorporant à l'incarnat du sang, ne peut s'effacer et avive agréablement la forme gracieuse de la bouche. Il est de plus garanti sans aucun danger. Quelle élégante soucieuse de son charme et de sa beauté ne voudra immédiatement l'adopter ?

L'Étui laque bleu 15 fr. Modèle de luxe 35 fr. SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES

EXIGER BIEN: L'AMOUR AUX LÈVRES

L'INEFFAÇABLE ROUGE Madelys

COUR DES MIRACLES

II. - Les recrues

INSI devisant, nous avons abandonné le quartier Saint-Merri et après avoir traversé les rues non moins lépreuses (mais en partie démolies aussi) de l'Hôtel-de-Ville, nous étions aux portes de la Cour des Miracles du quartier Saint-Michel.

— On pourrait sans difficulté trouver plus de deux cents mendiants dans les dépendances de la Maubert et à la Maubert, elle-même, poursuivit La Lichette, dans les hôtels, à la nuit, de la rue des Anglais et de la rue des Trois-Portes, au bar Marcel, qui est un des derniers cabarets où l'on « dort dans ses bras » depuis la fermeture de la Grappe d'Or.

« C'est de là qu'ils partent chaque jour avec leurs provisions de lacets, de cartes postales ou de papier à lettres, qu'on ne leur achète jamais. Chacun a son quartier. La Sorbonne est très fréquentée ainsi que les porches et les terrasses du quai Saint-Michel. Mais les Champs-Élysées, le sont bien davantage. A l'époque des Salons, il y a une foule d'éclipsés autour du Grand Palais. On en voit aussi dans tous les métros des Champs-Élysées. Le tout est de passer inaperçu des agents, quand on n'est pas connu par eux. Mais il y a des accommodements avec le ciel et le mendiant qui sait renseigner ceux dont il craint les foudres est parfois ignoré par la force publique... »

« Aux Champs-Élysées, le métier est bon. C'est du deux cents francs de l'heure. Là on ne reçoit pas seulement des « Larantque fifty », mais des thunes et des « cigs »... En deux heures, la journée est faite.

« Les uns tendent la main, leur chapeau ou leur casquette... Les autres restent immobiles attendant l'aumône. Ce sont eux qui gagnent le plus... »

« Pour pouvoir attirer la pitié, sans qu'il soit nécessaire de prononcer un seul mot, il faut avoir une infirmité marquante. De là sont nés les « maquillages » que, depuis des siècles, les mendiants utilisent sans avoir réussi à les user... »

« Ce n'était pas pour le vain plaisir de me faire pénétrer dans un bouge que je connais bien que La Lichette, pour compléter sa démonstration, m'avait conduit au bar Marcel, rue de l'Hôtel-

Colbert. C'était pour m'y montrer les princes des cagoux et des saboueux. Bouge infâme, où les murs et les glaces ont la couleur de la terre détrempée, où l'on respire une odeur de charnier... »

— Voici Charlot, ancien homme sandwich, dit-il, et béquillard depuis dix ans.

Charlot était un homme, jeune encore, n'ayant pas de beaucoup en tout cas dépassé la quarantaine. Ses béquilles « dormaient » sur une table. Et il allait, sans gêne apparente, de sa table au comptoir, pour y chercher de quoi boire.

— Le plus beau coup que j'ai fait, dit Charlot, c'est quand je me suis fait attacher les deux bras dans le dos, sous ma veste, et que je quêtais, avec une sébile entre les dents comme si je n'avais plus de bras. La Rouquine m'accompagnait et elle n'avait pas sa pareille, avec ses cheveux blancs et son p'tit boniment pleurard, pour attirer les billets... J'ai gagné dix mille francs dans un mois, à l'époque de l'Exposition. Il a fallu qu'une « carne » m'emmène au « quart » des Champs-Élysées. Et ils m'ont fait tirer six mois, plus quarante-cinq jours de Nanterre, parce que, c'est défendu de « se faire » des infirmités !...

« Je n'emploie plus maintenant que le « truc » de la jambe repliée.

— Le « truc », dis-je.

— Nous avons aussi des tailleurs à la Cour des Miracles, interrompit La Lichette. Ils savent te retaper un « falzar » de façon qu'une jambe puisse y être repliée sans que le « maquillé » se fatigue.

— Les « moignons » du bras, ça ne rend plus guère repris Charlot. Il y a trop de manchots... »

Pendant que nous bavardions, les litres de vin se succédaient sur la table. L'enthousiasme submergea bientôt mes mendiants jusqu'à leur faire oublier toute retenue. Ils me firent voir tout d'abord, comme si j'étais leur élève, comment on peut, en plaçant un bras sous son gilet, apparaître en manchot ; comment il est possible d'avoir l'apparence d'un cul-de-jatte, en repliant ses jambes à l'intérieur d'un pantalon ; comment on peut donner facilement l'impression d'être amputé d'une jambe... »

— Des attestations de cécité, il s'en vend tous les jours ici à la Maubert... reprit La Lichette. Mais faire l'aveugle c'est difficile. Il faut savoir se « retourner » les yeux. On ne peut pas « tenir » le coup bien longtemps. Il convient de choisir une heure où l'affluence est assez forte... comme ça on ne se fatigue pas trop... »

— Ne craignez-vous donc pas la police ? dis-je.

— Bah ! c'est le risque du métier. Et puis, de la

loques. Elle s'accrochait à la porte cochère, réclamant son ancien amant. Un jour, on dut la transporter sur un « diable » au commissariat de la Huchette, attachée comme une bête dangereuse. Elle avait chanté, nue, sa complainte, au milieu d'une horde déchaînée. C'est à la suite de cette mascarade qu'on en arriva à faire garder la maison... de l'ancien Président, par la police... »

— Avez-vous donc aussi un roi ? dis-je.

— Notre roi c'était Lopez le marchand de lacets. Tu l'as vu dans les rues, accroupi, montrant la face la plus hideuse qui se puisse voir. C'était un ancien berger des Pyrénées que ses chèvres avaient jeté dans un ravin. Il en avait conservé une maladie incurable, une déformation définitive. Il ne pouvait plus marcher que sur les mains. Lopez était le sage conseiller de la confrérie. Il ne buvait pas, il était avare. Il gagnait cinq cents francs par jour et les plaçait chez un agent de change. Il s'est retiré l'autre année et peut-être est-il mort ? Il possédait trois maisons à Arcueil et des titres de rentes, pour plus de deux cent mille francs.

Trafiquants de pitié

Je me méfie toujours un peu de mes guides et lorsque, à la nuit, je les quittai, je refis en sens inverse la route qu'ils m'avaient tracée. Je trouvai à leur place les sujets d'Argot sous les porches, dans les couloirs du métro, aux portes des églises. Était-il donc possible que dans leur troupe, en apparence famélique, il y eût tant de simulateurs et de profiteurs de la pitié ?...

Alors, changeant de camp, je suivis le chemin des policiers... J'en vis qui conduisaient au commissariat des Champs-Élysées une femme qui avait été arrêtée sous le porche d'un hôtel. Elle portait dans ses bras deux avortons affreusement pitoyables.

On l'interrogea. Elle était Italienne et se nommait Aline Conti. Elle habitait une roulotte à la porte de Vincennes. Et, bien entendu, les enfants, grâce auxquels elle apitoyait les passants, n'étaient pas les siens... »

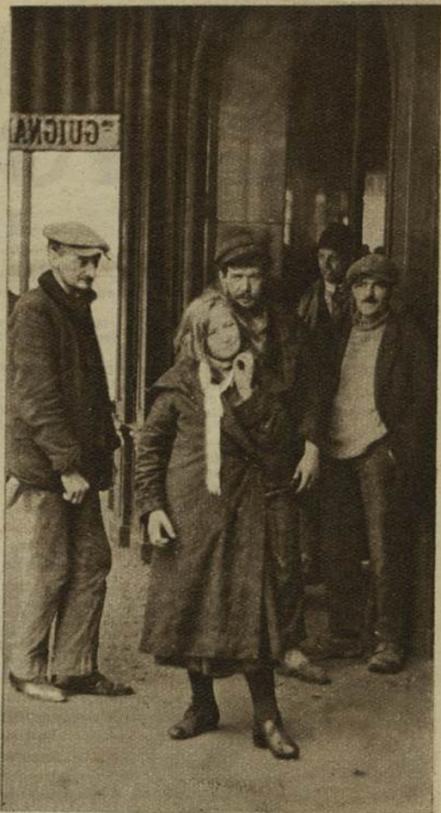
— Ce sont ceux de mes amis Franceschi, glapit-elle. Ils me les confient pour que je les soigne.

Elle louait des enfants, comme le font encore entre eux les rabouins. Et rien ne prouvait qu'elle ne les eût pas achetés... »

— Arrêtez-vous d'autres simulateurs ?

— De faux manchots, de faux culs-de-jatte, de faux aveugles ? Une dizaine par mois en moyenne. Qu'en fait-on ? Cela n'est pas notre affaire. S'il fallait tous les enfermer, les prisons seraient trop petites... »

J'assistai un peu plus tard à l'arrestation d'un « saboueux » qui avait simulé une crise d'épilepsie, boulevard Saint-Michel, et qui battait le sol de ses membres écartelés, tandis que la bave lui coulait des lèvres. La bave, c'était tout simplement de la



Nous étions aux portes de la Cour des Miracles...



... du Quartier Saint-Michel.



Notre roi, c'est Lopez.



Elle habitait une roulotte à la porte de Vincennes.

prison, on en sort. J'en connais qui ont cent années de prison à « tirer » et qui se promènent en liberté, appuyés sur leurs fausses béquilles... Enfin, il faut savoir varier les combines et se résigner à des retraites. J'ai passé trois mois l'an passé à l'asile de la rue de Tocqueville sous prétexte de me convertir à la religion catholique... Et j'en connais qui ont changé cinq fois de religion en dix ans, le temps de prendre un peu de repos et d'être protégés par les dévots... »

Un accordéoniste prit son instrument et commença à moudre un air grivois... Une vieille ribaude esquissa, ridiculement, un pas de danse. Elle accrochait les mains à son fichu de laine ; elle souriait bêtement si l'on peut appeler un sourire la grimace que dessinait sa joie dans sa trogne rubiconde.

— Nous avons eu aussi notre reine, me souffla La Lichette.

C'était Lolotte, une ancienne demi-mondaine qui a fini parmi les mendiants. Elle avait été la maîtresse d'un ancien Chef d'État et, quand elle avait bu, il lui arrivait de nous emmener sous les fenêtres de l'ancien Président de la République. Ah ! le beau cortège de « raspouilles ». On criait « Viens Mimile ! » sur l'air de « Viens Pou-poule ! ». Et de tous, Lolotte criait le plus fort. Elle dansait, elle chantait, elle se dépouillait de ses

mousse de savon. Un compère apitoyait les passants afin, disait-il, de pouvoir conduire le faux malade à l'hôpital. La récolte s'annonçait belle. Les agents qui intervinrent furent en butte à l'hostilité de la foule qui les accusa d'inhumanité. Et pourtant l'épileptique était tout ragailardi, je vous l'affirme, quand il comparut au commissariat de la Sorbonne, devant MM. Magnan et Vespérini... »

Un des agents qui avaient mis un terme au scandale dit pendant qu'on interrogeait l'homme :

— Les faux mendiants utilisent tout : les fausses décorations, comme les papiers qu'ils achètent aux mutilés de guerre. Et certains mendiants sont aussi de vrais pensionnés pourvus de retraites appréciables... »

« Des rentiers ? L'autre jour on nous amène un avorton qui avait insulté un passant qui ne lui avait pas fait l'aumône. On trouva sur lui quarante mille francs, en valeurs de Bourse et en billets de banque. Et il dut nous fournir la preuve que cet argent lui appartenait... C'était bien à lui !... »

Le marché aux phénomènes

J'allai, en fin de journée, de la Cité Jeanne-d'Arc, qui est la Cour des Miracles du quartier d'Italie, jusqu'à la porte d'Ivry, où se tient l'un des marchés aux enfants phénomènes. J'avais demandé à La Lichette de m'accompagner pour que le chemin me parût moins long. La Cité Jeanne-d'Arc est composée de masures où les entrepreneurs de mendicité trouvent encore à bon prix un logis qui répond à leur goût. Ils y vivent parmi les poux et l'ordure. La Lichette me racontait que là un de ses vieux

adversaires, l'inspecteur Leroy, avait arrêté l'un des plus affreux trafiquants de pitié qui se pût connaître. L'homme se nommait Antonio Serna et il vivait des aumônes que lui rapportaient trois monstres qu'il hospitalisait dans une roulotte de la porte d'Ivry, les faisant coucher sur des paillasses et sur des planches. Tous ces monstres étaient des adolescents. L'un avait une paralysie des bras et il parcourait Paris en compagnie d'une soi-disant grand-mère qui implorait la charité. Le second, un enfant brachycéphale, ne se pouvait transporter qu'en voiture. Le troisième se traînait sur des béquilles... Antonio Serna, maître impitoyable de ce groupe de malheureux, empochait leur recette et, les rouant de coups, les nourrissait à peine... On apprit qu'il les avait loués au marché des phénomènes... »

L'histoire n'était pas terminée que nous arrivions à l'annexe de la dernière Cour des Miracles, à l'enclos des roulettes. La Lichette me désigna les gitanes et les napolitaines affairées. Les unes mettaient de l'ordre dans leur cage roulante, d'autres faisaient du feu au-dessus des flaques de boue. On n'arrivait jusqu'à elles qu'en traversant un marécage. Et, dans la voiture, des hommes jeunes et vieux faisaient la sieste... »

— Ce sont encore des mendiants, me dit fièrement La Lichette. Il y a dans ces roulettes plus d'enfants qu'il n'en faut pour apitoyer les bonnes âmes de plusieurs villes ! Qui disait donc que le peuple d'Argot disparaît ?

Henri DANJOU.

FIN

LE 13^{ÈME} JURÉ

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER. — Chacun de nos lecteurs, considéré comme 13^e juré, est invité à faire connaître son avis, d'après un questionnaire précis, soumis à la fin de chacun des 13 comptes rendus d'audience, qui se succéderont pendant 13 semaines.

ARTICLE 2. — La majorité des réponses déterminera le verdict. Les gagnants seront ceux des concurrents dont la réponse fera partie de la majorité.

ARTICLE 3. — Pour départager les ex-æquo, les concurrents devront répondre aux questions suivantes :

1° Quel sera, dans l'ordre de préférence de nos lecteurs, et d'après le questionnaire, la liste type des verdicts rendus.
2° Quel sera l'écart de voix entre le verdict de la majorité et celui qui se trouvera en second sur la liste type.

ARTICLE 4. — Les lecteurs ont huit jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque procès. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses au procès n° 10 devront nous être parvenues, au plus tard, vendredi 14 novembre 1930 avant minuit. Les lettres reçues après ce délai seront détruites.

Exception sera faite pour les réponses de nos lecteurs de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) et de l'étranger, qui peuvent expédier leurs lettres jusqu'au vendredi 14 novembre 1930 avant minuit. Le timbre à date de la poste servira de contrôle.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la Direction du Journal "DETECTIVE", 35, rue Madame, Paris (VI^e), porter la mention CONCOURS DU 13^e JURÉ N° 10, et renfermer le bon de concours correspondant qu'il s'agit de découper à l'angle inférieur gauche de cette page. Seuls, les abonnés peuvent remplacer le bon par leur dernière bande.

ARTICLE 5. — Chaque lecteur n'a le droit d'envoyer qu'une seule réponse par procès.

ARTICLE 6. — Chaque procès forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts dotés de 25 prix chaque semaine et totalisant chacun :

3.000 francs en espèces.

CONCOURS GÉNÉRAL

ARTICLE PREMIER. — Entre les participants au Concours hebdomadaire du 13^e Juré, il est institué un Concours général.

ARTICLE 2. — Le classement de ce Concours Général sera établi par la totalisation des points obtenus par chaque concurrent classé parmi les 25 premiers de chacun des concours hebdomadaires.

ARTICLE 3. — Le Concours Général du 13^e Juré est doté des prix en espèces ci-après :

1^{er} Prix : 10.000 fr. - 2^e Prix : 5.000 fr. - 3^e Prix : 3.000 fr. - 4^e Prix : 2.000 fr.

ARTICLE 4. — Tout participant au Concours hebdomadaire et du Concours Général accepte d'avance et sans réserve tous les termes des deux règlements ci-dessus.



60.000 FRANCS DE PRIX EN ESPÈCES

RÉSULTATS du Concours n° 7 (Le crime du dépeceur)

Le verdict de la majorité s'établit comme suit :

Raoul Boissard est condamné à la peine de mort.

La liste-type s'établit comme suit :

- 1° La mort
- 2° Travaux forcés à perpétuité
- 3° Travaux forcés à temps
- 4° Acquiescement

Le nombre de voix d'écart entre le verdict de la majorité et les travaux forcés à perpétuité (verdict venant en second) a été de 3.527

LISTE DES GAGNANTS

- 1^{er} Prix (ex-æquo, 50 points) : 500 francs : M. ROSIGNOL (Marsac), 29, rue Lemerrier, Fontaine ; M. BULOT-MARAIS, 29, rue de Quatre-Septembre, Paris (IV^e) ; M. MILLET (Jacques), 9, avenue de la Sœur-Rosalie, Paris (XIII^e).
- 4^e Prix (35 points) : 200 francs : M. MAZLIAH, chez Mme CABAI, 8, rue Rochambeau, Paris.
- 5^e Prix (30 points) : 100 francs : M. THOMANN (Jacques), Secrétaire d'Etat-Major, 2^e Groupe de Subdivisions, Carcassonne.
- 6^e au 10^e Prix (25 points) : 50 francs : M. Boute (Franck), 68, rue Bausac, Clermont-Ferrand. — Mme Bressy, 67, chemin des Moulins, Toulon. — Mme Marchand, 1, rue de Chaillonnet, Troyes. — M. Milgen (René), 3, rue de Meaux, Vaires-sur-Marne (S.-a.-M.). — M. Gasquin (Raoul), 24, avenue Notre-Dame, Nice. — Mme Ledua, 151 bis, rue de la Roquette, Paris (XI^e).
- Du 12^e au 30^e Prix (20 points, ex-æquo) : 50 francs : M. Peyron (Louis), 13, rue Rouget-de-l'Isle, Nîmes. — M. Bergdoll (André), 19, rue Mirabeau, à Choisy-le-Roi (Seine). — M. Pierrat (René), 23, rue Balagny, Paris (XVII^e). — Mme Quenez, 46, rue Claude-Bernard, Bezons (S.-a.-O.). — M. Bezic (Albert), 10, rue Racine, Béziers. — M. Fieg (Joseph), Graveur, Usine S. L. C., Thann (Haut-Rhin). — M. Fitoussi (Emile), 5, rue Mechouche, Tunis. — M. Godeau (Marcel), facteur des Télégraphes, Angers-Central (M.-et-L.). — M. Bideau (François), 2, rue Bouscarin, Bône (Algérie). — Mme Périé, Maison Muscat, La Manoubra (Tunisie). — M. Galimier (Arthur), 4, rue Sergent-Bobillot, Béziers. — M. Georges Hervé, 6, rue Concorde, Saint-Dié (Vosges). — M. Hal (Léon), 17, rue Charles Lorilleux, Nanterre (Seine). — M. Zeyen (Robert), 16, avenue Van den Nest, Anvers. — M. Bressy (Alfred), 29, rue de la République, Bes-sèges (Gard). — M. Javelin (René), 188, boulevard de Châteaudun, Montreuil (Seine). — M. Alfred Grauby, 1, rue Nocard, Alger. — M. Miquan, Hôtel Soleda, 16, Quai Saint-Jean-Baptiste, Nice (Alpes-Maritimes). — M. Bastelica (Paul), Commissariat Central, Alger.
- 31^e au 35^e Prix (10 points) : 50 francs : M. Auricoste (A.), 12, rue des Halles, Paris (1^{er}). — M. Joffe, 27, rue de la Mouzaïa, Paris (19^e). — M. Lambert (René), rue de Combs-la-Ville, Quincy-sous-Sénart (S.-et-O.). — M. Guillard (Léon), 48, rue Danton, Levallois-Perret. — M. Portebolis (Paul), 16, rue Arago, Lille.

X. Le crime de son enfant.

GAËTAN DE MAREUIL, grand, élancé, dédaigneux, portant avec orgueil sa race, entra dans le box des accusés. Il comparait non seulement devant douze jurés, mais aussi devant ses pairs. La bourgeoisie et la noblesse languedociennes occupaient la salle des assises de Toulouse, à la place même où leurs ancêtres s'étaient assis, autrefois, pour voir juger d'autres nobles.

Le président, un magistrat sévère appartenait aussi à la vieille noblesse du pays. Une atmosphère d'indigne tristesse montait de la grave assemblée, comme si elle avait à juger moins un crime que l'abandon d'une tradition.

Le président. — Je vais me borner à rappeler les faits. Vous êtes bien considéré dans le pays. Vous habitez le château de votre père à Villeneuve. On n'avait à vous reprocher que de légères incartades, lorsqu'il y a cinq ans, votre père prit à son service, comme dactylographe, une jeune fille, Germaine Lancel, âgée de vingt ans. Elle était blonde et jolie. Vous lui avez fait la cour et vous lui avez proposé de devenir votre maîtresse.

Gaëtan. — J'avais trente ans.

Le président. — Elle céda. Au bout de deux mois elle était enceinte. Elle vous fit part de son état. Vous lui avez conseillé d'avoir recours à une avortement. Elle accepta de suivre votre conseil, mais l'opération échoua. Sur ces entrefaites, Mme de Mareuil, votre mère, qui avait appris la chose, renvoya la dactylo, non sans lui trouver une place à Paris...

Gaëtan. — Je n'avais pas de fortune personnelle...

Le président. — On donna à la pauvre fille deux mille francs, à condition qu'elle ne fit plus parler d'elle. Quelques mois plus tard, elle mettait au monde, à la Maternité de Paris, un petit garçon, qui reçut le nom de Maurice. Germaine Lancel fit part de cette naissance à vos parents et à vous. M. de Mareuil, grand-père malgré lui, lui envoya cinq cents francs ; Mme de Mareuil, grand-mère sans joie, glissa dans l'enveloppe une image de piété. Quant à vous, vous n'avez manifesté aucun sentiment, car vous ne lui répondîtes pas...

Gaëtan. — Je m'expliquerai plus tard à ce sujet. Je ne tenais pas à renouer les relations avec Germaine. (Murmures.)

Le président. — Trois années passèrent, pendant lesquelles vos parents, qui paraissaient se charger de tout, adressèrent quelques secours à votre maîtresse. Cela a duré jusqu'au moment où vous vous êtes fiancé avec une jeune fille d'excellente bourgeoisie toulousaine, dont vous vous étiez proposé de faire votre femme. Voyons, de Mareuil que s'est-il passé à ce moment là...

Gaëtan. — Germaine avait perdu sa place. Elle écrivit à mes parents pour leur demander de nourrir son enfant. Je fus mis au courant. Et je décidai de venir la voir...

Le président. — Au restaurant des Etats-Unis où vous aviez rendez-vous, vous lui avez remontré que ses demandes et ses griefs étaient inadmissibles, incompatibles avec votre situation morale, sociale et mondaine. Vous lui avez dit :

« Tu n'auras plus un sou, tu entends bien. Plus un sou ! Chacun doit suivre sa vie, ma fille... »

Gaëtan de Mareuil veut bredouiller une explication, mais comme il remarque un geste d'impatience de son défenseur, il se rassied et se tait.

Le président. — Vous lui avez alors proposé d'abandonner votre enfant. Vous avez conduit votre maîtresse et votre petit Maurice, dans votre automobile jusqu'à l'Assistance Publique. Vous avez attendu dans la rue. L'Assistance Publique, comme c'était son devoir, ayant invité la malheureuse femme à réfléchir et lui ayant en outre fait connaître que l'abandon d'un enfant de trois ans exigeait des formalités spéciales, Germaine Lancel revint vous trouver. Vous vous êtes fâché.

Gaëtan. — Ce n'est pas cela. Je lui ai dit que je connaissais un orphelinat en banlieue où l'on pourrait placer l'enfant.

Le président. — La mère, sur laquelle vous aviez toujours une autorité de féodal, vous a supplié :

« Surtout que mon enfant ne soit pas malheureux !
« Vous avez donné votre parole. Puis vous êtes allé au bord de la Seine, près de Saint-Cloud. Vous avez attendu la nuit. Vous avez déshabillé l'enfant. Vous l'avez enroulé tout

nu dans une couverture. Vous êtes descendu sur la berge et prenant la couverture, par un bout, à bras tendu, vous l'avez secouée dans le fleuve. Le petit noyé était nu, donc anonyme. Vous supposiez que, par ce moyen, nul ne découvrirait jamais votre crime... Je rappelle à messieurs les jurés que le crime fut découvert grâce aux employés de l'Assistance Publique à qui l'enfant avait été présenté la veille. La mère fut retrouvée et elle dénonça le criminel. Gaëtan de Mareuil a avoué son crime, disant qu'il avait voulu supprimer une perpétuelle menace de chantage.

Gaëtan de Mareuil. — Cela est la cause de tout. Je le jure...

Le président. — Ne jurez pas !... Vous avez dit que la malheureuse avait écrit à votre mère deux lettres de menace. Où sont ces lettres ?...

L'accusé. — Nous ne les avons plus.

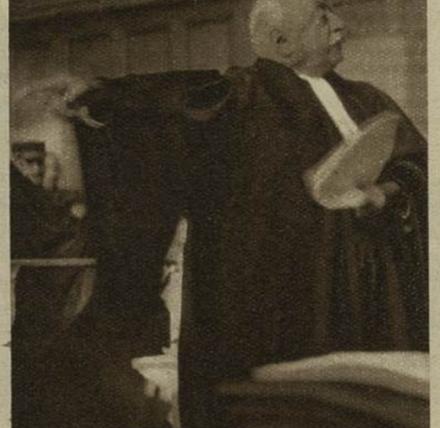
Le président. — Vous prétendez aujourd'hui n'être pas sûr que l'enfant fût de vos œuvres. Croyez-vous devoir le répéter ici ?

L'accusé (hésitant). — Oui, dit-il, je maintiens que je n'ai jamais été sûr d'être le père de cet enfant.

Le président. — Sur quoi fondez-vous votre doute, et, si ce doute s'était déjà fait jour avant la mort de cet enfant, comment se fait-il que votre famille et vous-même avez offert de l'argent à votre maîtresse ?

L'accusé. — Nous avons eu pitié d'elle.

Le président. — Et vous n'avez pas eu pitié de l'enfant. Vous avez pu sans vous troubler, assister à l'agonie de cette chose exquise et



M^e Lagasse. — La justice se trahit elle-même quand elle est impitoyable.

émouvante, qu'est un poupon de trois ans... L'accusé. — J'ai commis un acte abominable, j'en ai un profond regret. J'en demande pardon à la société.

A peine a-t-il terminé cette phrase, apprise longtemps d'avance semble-t-il, qu'une silhouette menue s'avance vers la barre. C'est Germaine Lancel, toute vêtue de noir. Elle pleure. Le président essaie vainement d'arrêter le flux de ses sanglots, en lui disant que, si on peut lui reprocher d'avoir consenti à l'abandon de son enfant, la société qu'il représente lui trouve des excuses.

Germaine Lancel. — Je n'ai vraiment fait coupable : coupable comme un fou peut l'être... Il a été affolé par l'idée qu'une faute commise allait faire peser sur toute sa vie une menace dangereuse. Il a redouté que son ancienne maîtresse ne revint s'immiscer dans le foyer qu'il voulait bâtir. Les demandes répétées d'argent qu'elle lui adressait, ont ressemblé quoiqu'on en dise à un chantage. Il a craint que le chantage ne change de forme, qu'il en arrive à détruire le bonheur auquel il croyait, quand même avoir droit.

« La responsabilité de mon client, est certes lourde. Il en a conscience. Il a manifesté l'intention d'expier son crime. Mais peut-on lui refuser les circonstances atténuantes ?

Il n'était pas lui-même, a-t-il dit. S'il avait prémédité son crime, s'il avait eu l'intention arrêtée de supprimer l'enfant, eût-il conduit la mère à l'Assistance Publique ? La carence de l'Assistance l'a désespéré. Il a cru sa vie gâchée, finie, à cause d'une faute de jeunesse. Il a perdu tout équilibre.

N'oubliez pas, messieurs les jurés, que la justice se trahit elle-même quand elle est impitoyable. Elle n'est la vraie justice que lorsqu'elle donne l'exemple de la miséricorde.

Le président à Gaëtan de Mareuil. — Qu'avez-vous à dire ?

L'accusé (sanglotant désespérément). — Pardon ! Pardon !

Jean FOUQUIER.

Lire Jeudi 27 Novembre le résultat du concours N° 10 et la liste des gagnants.

13^{me} Juré, quel est ton verdict ?...

I. L'acquiescement ? III. Les travaux forcés à perpétuité ?

II. Les travaux forcés à temps ? IV. La mort ?



PRISONS DE FEMMES

V. (1) — Haguenau, maison de force

Sortant de la gare : la prison. Je ne vis qu'elle d'abord, derrière un rideau d'arbres, sans feuilles, lustrés par la pluie. Elle bouchait le ciel de sa haute masse rectangulaire où le grès rouge des Vosges et les grilles noires, qui séparent les deux pavillons d'entrée, mettaient dans le jour blême, luisant et froid les couleurs du drapeau allemand. C'était sinistre. La gare — et ses fumées, ses wagons ruiselants, ses rails livides — avait l'air, dans la brume, d'un ponton sur la mer. Tout était aux adieux en un pareil décor, et, quand j'eus fait un tour de ville et déjeuné à l'hôtel de l'Europe qui tient de la popote d'officier et de la table d'hôte, je me jugeai dans un état de suffisante dépression pour prendre aux yeux du digne M. Holveck, directeur de la maison de force, l'apparence ennuyée, discrète et réticente d'un avocat.

Haguenau pourtant n'est pas maussade. Ce que j'en aperçus, à travers des vapeurs, présentait cet humide et profond caractère des cités alsaciennes, dont on conserve le goût plus que le souvenir. Des poutres apparentes au travers des façades peinturlurées de tons crus jusqu'aux deux retombées des toits en dos de cartes, des boutiques minuscules, une grande place aux pavés alignés ainsi que dans les dessins de Hansi, tout concourait à créer une atmosphère désuète, un peu narquoise. Le cri perçant des oies déchirant l'air, semblait former comme une transposition sonore à la forte odeur de bois mort, de douves, de bière âcre, de salaison, qui imprégnait les rues.

Le donjon qui s'appelle toujours *Ritterturm*, la maison dite de la Douane, le pittoresque *Marché-aux-Grains*, des lavoirs découverts et tout retentissants des rires et du batoir des femmes complétaient le tableau. Qu'on me pardonne de n'en avoir noté que quelques traits épars et saugrenus. Ce n'était pas la ville qui m'attirait, mais cette grande masse lugubre que j'avais aperçue de la gare et vers laquelle je descendais.

À la grille, je sonnai. Un gardien grisonnant m'ouvrit, referma prudemment la porte et demanda ce que je désirais. Durant que j'atten-

dais, il alla prévenir le sous-directeur qui, voyant mes papiers, s'inclina. Je lui dis qui j'étais et, aussitôt, il me fit faire, par le chemin de ronde, le tour de la prison. Les murs n'en étaient pas très hauts mais, tout à coup, derrière l'un de ces murs, coiffé de tuiles, un bruit de pas cadencé, suivi d'un claquement de talons, nous parvint. Je perçus un ordre bref qu'accompagna par terre le heurt des crosses et, de nouveau, le commandement s'éleva, tandis qu'en un sursaut, l'éclair d'acier des baïonnettes en haut des tuiles surgit.

— Tiens, dis-je, vous êtes gardés ?
— Oui, par des chasseurs. C'est leur dépôt. Nous nous réveillons au clairon, et, pendant la journée, exercices et manœuvres d'armes font passer les heures plus vite. Une-deux. Une-deux... N'est-ce pas ? On entend bien.

Ce voisinage d'une caserne et d'une prison me déconcerta. J'y découvrais une fatalité bizarre qui voulait que, de part et d'autre,

Des tables munies de piqueuses électriques...



...aux bobines de fil blanc.



La prison de Haguenau.

— Pas toutes.

Celle que nous aperçûmes dans les cuisines n'en connaissait pas un traître mot, mais elle nous salua révérencieusement sans qu'aucune des détenues osât lever la tête. La haute cornette pointue et empressée de leur gardienne les dominait. Un relent de légumes épluchés, d'évier, d'eaux grasses, de vaisselle pénétrait l'atmosphère. Vêtues de robes grossières, et les épaules couvertes d'un mouchoir, qui retombait en pointe par derrière, les femmes expédiaient leur corvée dans le plus grand silence. Jeunes, vieilles, toutes avaient le même uniforme. Seul le mouchoir différait de couleur. Les unes le portaient blanc, les autres, à carreaux bleus. J'en fis la remarque.

— Exact, reconnut mon guide. Les blanches, comme nous les appelons, sont condamnées à perpétuité, les bleues à des peines moins longues. Cela simplifie tout.

— Formez-vous vos équipes d'après ces catégories ?

— Non. Nous ne nous occupons que des nécessités du service.

— Et, vous n'avez jamais d'ennuis ?

— Quels ennuis ?

— Je ne sais pas. Il me semble qu'entre elles, bleues et blanches, doivent se haïr.

— Possible. Mais, elles ne le montrent pas. Sinon...

— Quoi ?

— À la moindre désobéissance : un avertissement ; ensuite : suppression de cantine ou d'un repas ; puis, trois jours de cellule, six jours, dix jours, etc... Elles connaissent le règlement....

— Il est sévère.

— Il faut qu'il le soit, trancha le sous-directeur ; Et nous l'appliquons à la lettre. Aussi, tout marche, ici, convenablement.

■ ■ ■

À cet instant, M. Holveck, qu'on avait alerté, survint. Replet et vif, l'œil clair, la moustache effilée, M. Holveck n'appartient pas à cette catégorie de fonctionnaires qui vous font, dès l'abord, passer un frisson dans le dos. Il est aimable, affable, souriant, empressé, mais, bientôt, sous ces apparences, perce le professionnel, et l'on reste confondu devant un second personnage dont l'urbanité déguise mal la rigueur.

— Pour la cuisine, dit-il, vous avez vu ? Elle est propre. Une cuisine doit être propre. J'ai des principes. Je les applique dans les détails et veille à ce qu'on ne se relâche pas. Propreté, travail, silence. Nous ne sommes pas ici pour rire : il s'agit d'une maison de force...

Il appuya sur les mots :

— Et de correction.

— Je m'en doutais.

— Parfait. Vous comprendrez alors que je n'insiste pas. Toutefois, ajouta-t-il avec une soudaine complaisance, depuis trente ans que j'appartiens à l'administration pénitentiaire, ma méthode n'a jamais varié. A Metz, où je me suis imposé, en dépit de mon attachement à la France, puis ici, où l'on m'a maintenu après la guerre, j'ai toujours obtenu les meilleurs résultats. Dès que m'arrivent de nouvelles femmes, je les réunis au prétoire et les informe de ce que j'attends d'elles. Aucune ne bronche. Je leur tiens ensuite, individuellement, un petit raisonnement destiné à les émouvoir : je cherche à les toucher, à éveiller en elles un sentiment de repentir et, lorsqu'elles pleurent, j'arrête. Cela suffit. Une femme qui pleure devient aussitôt plus maniable : elle accepte son sort, se soumet.

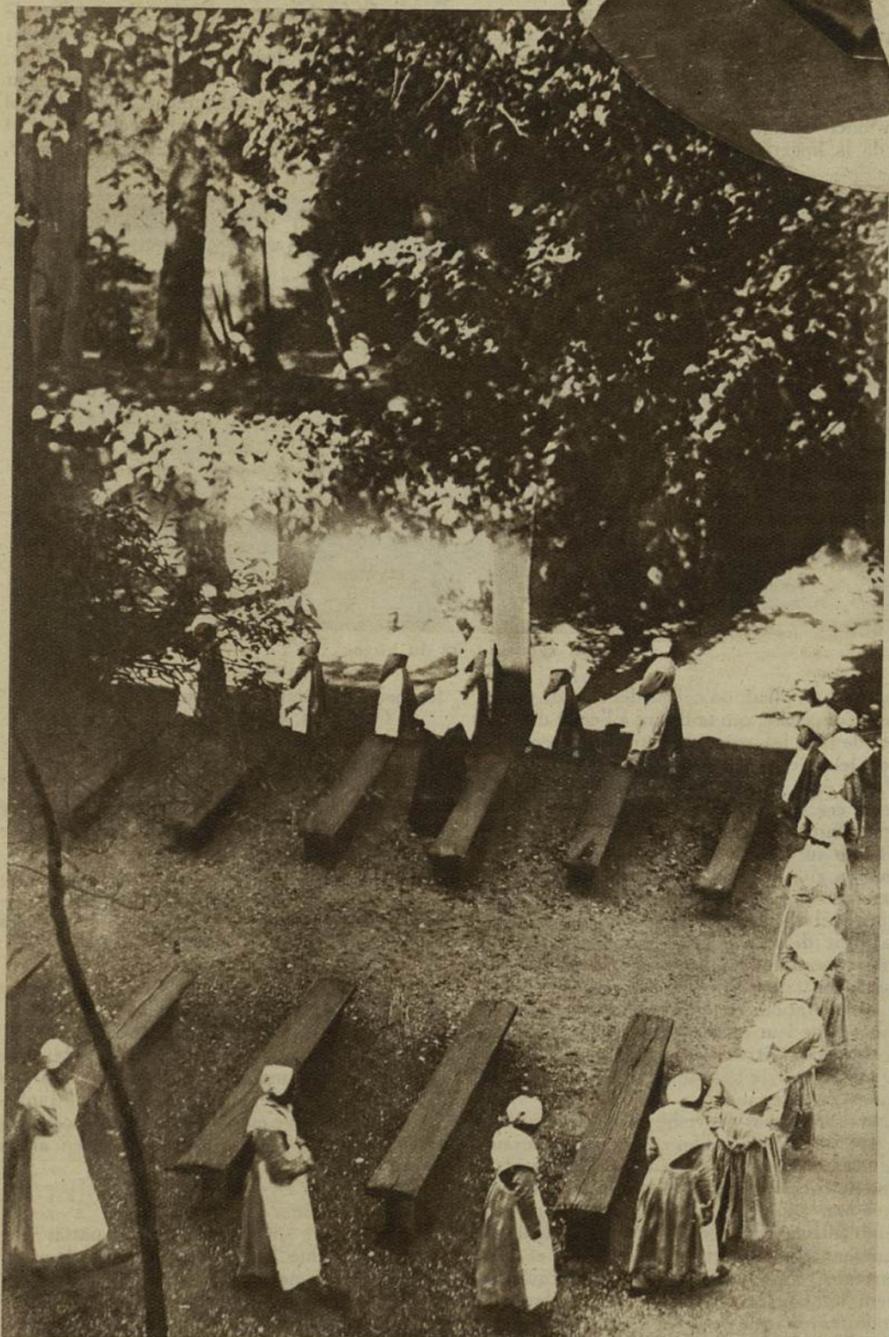
— Il n'en est pas, dis-je malgré moi, qui vous résistent ?

— Oh ! avec celles-là, répliqua négligemment le directeur, ça ne traîne pas longtemps.

Et sur cette information sommaire, il reprit avec un sourire :

— Je vais vous montrer les ateliers.

Préparé de la sorte, j'accompagnai M. Holveck



La ronde monotone des détenues.

(1) Voir "Défensive" depuis le n° 102.

vers l'escalier dont les proportions contrastaient avec des murs nus et flétris. A chaque palier, des grilles aux portes basses, étageaient leurs barreaux. Le sous-directeur nous précédait. Il ouvrit une première grille, nous fit rapidement traverser une salle et, s'effaçant pour nous livrer passage, m'introduisit, à la suite de son chef, dans une seconde pièce occupée par les détenues.

Elles confectionnaient, sous la surveillance d'une sœur à lunettes, des chemises d'homme. Plusieurs rangées de tables, où les tristes pensionnaires du souriant M. Holveck se faisaient vis-à-vis, s'alignaient de chaque côté des fenêtres.

Nous saluâmes la sœur qui s'inclina dans le flottement d'ailes de sa cornette puis, nous approchant d'une des détenues, la regardâmes. Le cliquetis de sa machine m'emplissait les oreilles d'une assourdissante vibration.

— Constatez, dit M. Holveck, elle va vite.

La femme leva les yeux sur nous, craintivement. C'était une blonde, pâle et docile créature, condamnée à quinze ans pour vols dans les grands magasins. Un ruban vert flottait à son épaule.

— Qu'est-ce que ce ruban ? demandai-je.

Elle hésita, sourit, et répondit :

— Le ruban de la bonne conduite.

— Oui, précisa le directeur. Cela leur donne droit d'écrire plus fréquemment chez elles.

Une vieille qui arborait le même insigne nous épiait.

— En voici une seconde, fis-je, la désignant. Et c'est une « blanche ». Qu'a-t-elle commis pour être ici ?

— Elle a tué ses parents.

La vieille hochait la tête d'un air songeur, se remit à la besogne.

— Et elle mérite ce ruban ?

— Naturellement.

— C'est admirable ! dis-je à voix basse. Mais à qui écrit-elle ?

— Elle n'écrit pas, grogna le sous-directeur. Elle ne sait pas seulement signer son nom.

Dans une rangée de droite, une prisonnière au regard fureteur, à la grande bouche, au menton volontaire attira tout à coup mon attention. Une expression de ruse se lisait sur ses traits. J'allai jusqu'à sa table.

— Ne lui parlez pas, me prévint aussitôt M. Holveck. C'est défendu.

— Mais comment s'appelle-t-elle ?

— Kurès.

— Quoi, c'est Kurès... accusée du meurtre d'une fillette ?

J'avais suivi l'affaire dans les journaux, et me rappelais la fragilité des preuves sur lesquelles on avait condamné cette secrète et bizarre créature, dont on n'était point arrivé à tirer des aveux.

— Que dit-elle ? m'informais-je auprès du directeur. Se prétend-elle victime d'une erreur judiciaire ? Proteste-t-elle ?

— Non. Rien.

Je regardai M. Holveck. Visage fermé, œil mort, c'était lui qui ne voulait rien dire.

Cependant je me souvenais fort bien de l'accusation portée contre cette femme :

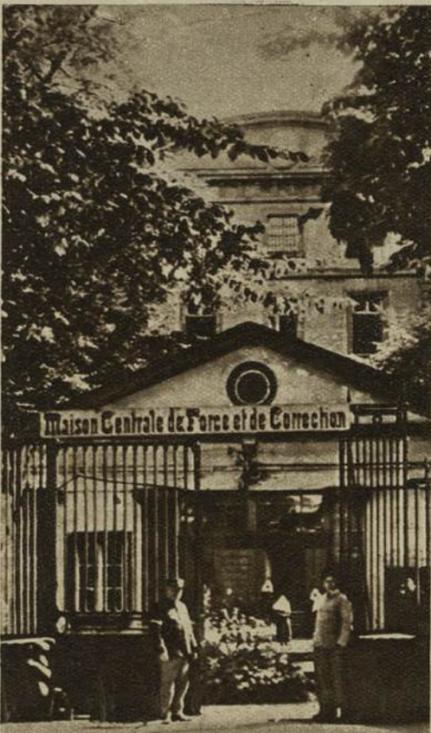
« Le 2 juillet 1927, Josepha Pepita Kurès, née à Podwinzie, en Serbie, s'était fait accompagner au Bois de Boulogne par la petite Carmen Burniaux, âgée de treize ans, qu'elle entraîna dans un fourré où elle l'étrangla. Le vol fut le mobile du crime. En effet, le même jour, Burniaux père constata la disparition, à son domicile, d'une somme de trois mille cinq cent soixante-sept francs. »

Or, Kurès, qu'on ne put confondre devant les juges, protesta de son innocence. Comme elle avait déjà, malgré son jeune âge,

Là, on connaît des chaises.



Josepha Pepita Kurès.



L'entrée de la prison de Hagenau.



On repassait ici du linge...



subi quatre condamnations pour vol, dont une de deux ans de prison, ses dénégations restèrent vaines, et on la condamna le 13 octobre 1928 à la peine de mort. Cette peine fut ensuite, commuée en celle de travaux forcés à perpétuité.

— Elle est ici depuis février 1929, me dit le directeur.

Nous laissâmes Kurès, qui, durant ces propos avait d'abord tenu les yeux fixés sur nous, puis les avait sournoisement baissés, et continuâmes notre visite.

— Nous détenons également des filles publiques. Passé deux ans de peine, elles viennent chez nous. Si la police de Strasbourg se montrait moins négligente, cela ne se produirait pas...

— Quoi ?

— Toutes ces filles ! Elles ne donnent pas le bon exemple. Au contraire. Elles rechignent à l'ouvrage. On les punit.

— Ah !

— Que voulez-vous, soupira le directeur, les Françaises ont leurs qualités, mais il faut reconnaître qu'elles sont souvent difficiles à conduire. Du temps que nous avions des Allemandes, trois, six, dix jours de privation de travail suffisaient à les assouplir. On ne parlait même pas de cachot. Ayez donc, à présent, recours à ce genre de répression, elles vous riraient au nez.

— Croyez-vous !

— Nous l'avons expérimenté en pure perte. — Pourtant, qui ne travaille pas, ne gagne rien et ne peut se payer la cantine.

— Oh ! nous leur supprimons la cantine, quelquefois. C'est prévu.

— Et elles travaillent autant ?

— Elles y sont obligées, pour la mériter.

— Mais que gagnent-elles ?

— Cela dépend : la moyenne varie de sept à huit francs cinquante par jour, sur lesquels l'Etat prélève une première part pour les frais de justice ; une seconde va au greffe ; une troisième constitue le pécule.

Afin de me convaincre, M. Holveck me mena vers une détenue-comptable qui occupait, à côté de la chaire de la surveillante, un pupitre où elle tenait ses écritures, et la pria de les montrer. En marge d'une série de colonnes portant désignation du labeur imposé, du nombre d'heures de présence, etc..., le nom des prisonnières figurait en grosses lettres.

— Ces feuilles, m'expliqua le directeur, sont ensuite vérifiées, puis relevées sur un grand-livre que je consulte au jour le jour, et j'interviens, selon les cas.

— C'est-à-dire ?

— Bah ! Peu de chose... Je stimule les bonnes volontés, j'encourage les retardataires, je fais appel au raisonnement... Enfin, je me renseigne auprès de la religieuse de garde sur la conduite de toutes les détenues, et ça ne va pas trop mal. A se sentir suivies de la sorte, contrôlées, elles produisent davantage.

Dans chacun des trois ateliers où je pus à loisir apprécier la parfaite discipline des quelque deux cents femmes enfermées à Hagenau, M. Holveck ne tarit point d'explications sur le bon fonctionnement de la prison. On fabriquait ici de la lingerie ; là, on cannaait des chaises ;

vent. Elles vont leur petit train.

— Pauvres femmes !

Naturellement, près de ces vieilles, point de comptable. Le peu qu'elles produisaient n'entraînait pas dans les recettes. A cette pensée, je me tournai vers le directeur et lui demandai :

— Celles-ci ne gagnent rien ?

— Ma foi, non.

— Alors, pas de cantine ?

— Que voulez-vous, riposta mon interlocuteur, elles sont à la charge de l'établissement, et nous ne pouvons pas pourtant les renvoyer. Elles finissent à l'infirmerie : on les y porte cahin-caha. Quelques-unes ont même oublié pourquoi elles sont punies : elles ne comprennent pas... C'est lamentable.

En effet, lamentable. Exercer les rigueurs d'une condamnation dont la coupable ne se rappelle plus seulement la cause, me parut monstrueux. Cela passait les bornes. Qu'on frappe, quel qu'il soit, tout malfaiteur, dont les instincts constituent un danger pour la société, qu'on le brise dans sa force, dans son esprit, je ne proteste pas. C'est la loi. Mais, qu'à l'âge où je voyais ces malheureuses, la même loi pût s'acharner contre elles et les châtier sans rémission, me bouleversait. J'appris qu'il en était plusieurs dans le nombre que les familles eussent volontiers reprises, afin d'adoucir leurs derniers jours. Mais la loi, brutalement, s'y opposait.

— Oui, déclara M. Holveck. Il n'y a pas de remède. Aussi gardons-nous toutes ces vieilles en atelier le plus longtemps possible, pour ne pas trop les effrayer, leur conserver le vain espoir d'une libération. Une fois à l'infirmerie, il est trop tard : elles se savent perdues. Je me tus, et le regardai.

— Nous en avons une de soixante-dix-huit ans, ajouta-t-il. Je vous mènerai dans sa cellule. Vous l'entendrez.

— Que raconte-t-elle ?

M. Holveck sourit, haussa légèrement les épaules et répondit en m'entraînant :

— Eh bien... mais comme toutes, elle ne veut pas mourir.

■ ■ ■

Après une courte apparition au réfectoire qui sentait l'aigre et n'offrait pas grand intérêt avec ses tables étroites, protégées par des feuilles de zinc, ses bancs, son poêle, son Christ cloué au mur et ses fenêtres aux barreaux sombres, nous gagnâmes les dortoirs dont les loges grillagées rappellent aussitôt celles de la ménagerie de Saint-Lazare. Une odeur, que d'actifs courants d'air ne suffisent point à dissiper, y régnait. Sur quatre mornes rangées de quinze cages chacune, disposées dos à dos et commandées par un système de levier d'ouverture et de fermeture automatique, ces dortoirs sont peut-être les plus attristants que j'aie vus. On a beau les avoir dotés d'appareils de chauffage, c'est pour des bêtes qu'ils semblent construits. Sans leur durs petits lits de fer, la cuvette et le vase, on s'y tromperait, car le grillage en est si solidement aménagé qu'il a fallu des griffes ou je ne sais quelle soude et tenace volonté pour en couper, près des loquets,

plus loin, on pliait, on collait des sacs de papier, et des coupeuses, qui taillaient à l'écart dans des piles de toile les pièces à distribuer, accomplissaient leur tâche avec résignation.

Or, c'était pur hasard si j'avais découvert, parmi ces malheureuses, la meurtrière de la petite Carmen Burniaux et je ne devais point compter sur l'aimable M. Holveck pour me venir en aide. Quand je lui demandais le nom d'une détenue qui, par un trait soudain, m'avait frappée, il feignait de ne pas comprendre ou changeait de conversation. A l'en croire, la seule raison de ma démarche consistait plus dans la constatation de l'aménagement des salles, de leur aération, de leur chauffage aux poêles géants et de leur outillage, que dans la moindre révélation des êtres qui s'y trouvaient et force me fut de côtoyer tant de secrets et de malheurs sans en pénétrer aucun.

Nous arrivâmes pourtant au fond d'un atelier où de séniles et pitoyables recluses s'employaient à d'infimes besognes. Les unes démêlaient la laine de tricots usagés et la rangeaient par petits tas à leur côté ; les autres tiraient d'une main tremblante la pointe de leur aiguille dont elles cousaient machinalement d'absurdes et vieux morceaux d'étoffe ; certaines enfin, qui portaient au cou le fameux ruban de la bonne conduite, restaient pensives à ne rien faire.

— Nos inutiles, dit à voix basse M. Holveck. On les laisse. Elles s'occupent comme elles peu-

les mailles au point d'y passer le bras.

— Comment, fis-je intrigué, vos pensionnaires croient donc forcer leurs portes ?

— Elles essayent.

— Toutes ?

— Toutes tant qu'elles sont... mais sans y parvenir, répondit le directeur. Pensez ! Ce serait trop commode.

— On raconte cependant, dis-je après un silence, qu'au cours de la nuit, certaines femmes, désignées par leurs camarades, simulent des convulsions et que la sœur leur ouvre.

— Oui, le fait se produit.

— On ajoute qu'alors les autres en profitent pour s'échapper des cages, se rendre visite.

M. Holveck ricana de satisfaction.

— Des blagues ! répondit-il. De la pure invention ! Qu'une détenue se prétende, à tort ou à raison, malade, la sœur la conduit à l'infirmerie. Un point c'est tout. Quant aux scènes de désordre dont vous me parlez, il n'en arrive jamais ici.

— Pourquoi ?

— Parce que...

Et, toujours souriant, quoi qu'il passât dans son regard une inquiétante et brève lueur, il me dit simplement :

— Descendons, vous verrez.

(à suivre). Francis CARCO.

Copyright by *Déetective* 1930.

**8 jours à l'essai
Faculté de retour**

12 Mois de Crédit



COUVRE-PIEDS

Payables en 12 mois

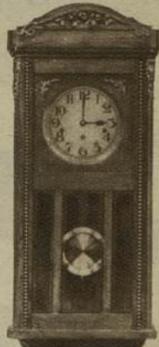
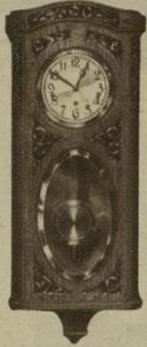
SIMILI-SOIE DOUBLE-FACE N°1

Intérieur garni laine beige
Dimensions 190 x 200 190 x 230 220 x 230
198. » 228. » 276. »

Intérieur garni laine blanche n° 3
Dimensions 190 x 200 190 x 230 220 x 230
294. » 330. » 372. »

SIMILI-SOIE EXTRA DOUBLE-FACE N° 5
Intérieur garni laine blanche
Dimensions 190 x 200 190 x 230 220 x 230
396. » 450. » 522. »

Nos couvre-pieds se font en grenat, or, bleu, vieux rose ou grenat ou bleu doublé or toutes dimensions; nous indiquons les teintes.



2
sonneries dans chaque carillon garanti 5 ans WESTMINSTER 4/4 & FONTENAY 4/4 franco de port et d'emballage

N° 72. — Hauteur 78 %. Chêne clair. Garnitures bronze doré. Cadran argenté. 3 glaces bisseautées. Carillon 4/4 sonnant alternativement et à volonté 2 airs. Fr. 546. » Payables : 45 fr. 50 par mois

N° 180. — Haut. 86 %. Ébénisterie très soignée, chêne clair ou foncé. Sculptures prises dans la masse. Glace bisseautée. Modèle très riche. Sonnant alternativement et à volonté 2 airs. Fr. 768. » Payables : 64 francs par mois



RADIATEUR A GAZ
en fonte émaillée, gris bleu, mosaïque, émaillée brun.
Hygiène, sécurité, élégance, économie. Hauteur 0=40; largeur à la base 0=35; profondeur 0=25. Cube chauffé 83 mètres cubes. Consommation horaire 1/2 mètre cube. Fr. 294. » Payables : 24 fr. 50 par mois. Franco de port et d'emballage.



CHEMINÉES
A feu visible et continu, à foyer réfractaire sans joint, réglage de précision. Economie 80 %. brûle un seau d'anthracite en 24 heures. En trois mois elle économise son prix d'achat.
N° 600. Cheminée à feu visible, fonte brute, haut. 0=68. Fr. 432. » Payables : 36 fr. p. m.
N° 602. Cheminée à feu visible, fonte émaillée couleur gris-bleu, vert ou marron, haut. 0=68. Fr. 546. » Payables : 45 fr. 50 par mois.



"G-B"

à caisse de résonance
Cet appareil peut jouer le couvercle baissé.
Ebénisterie façon acajou, mouv. soigné, à vis sans fin. pouvant se remonter pendant la marche. Dimensions : Haut. 0 m. 24, larg. 0 m. 35. Fr. 500. » Payables 41 francs par mois. 49 à réception.

Nous fournissons sans majoration tous appareils et disques Pathe.



RECOMMANDÉ : Une combinaison d'un appareil Pathe à 500. » et 40 morceaux Pathe enregistrés sur 20 disques à saphir double face 340. » Ensemble. 840. » Payables : 70 francs par mois.

DIVAN-LIT (deux crosses articulées)

3 positions. Dimensions 70 x 120. Article sérieux avec literie. Expédié franco de port et d'emballage. Composé de 1 grand coussin et 2 petits, garnis bourre et crin végétal, recouvert reps rayé bleu sur fond jaune ou rayé jaune sur fond rouge, bleu ou vert. Fr. 468. »

Recouvert tissu soierie, dessin rouge sur fond bleu ou dessin or sur fond bleu, violet, marron ou noir. Fr. 588. »
Recouvert velours rayé sur fond bleu, grenat ou vert. Fr. 672. »
Recouvert velours imprimé, dessin noir sur fond violet, jaune, bleu, orange, gris ou rouge. Fr. 696. »
Payables en 12 mois.



FOURNEAU ÉMAILLÉ

N° 16. CORPS EN TOLE FORTE
Façade fonte émaillée : bleu, vert, gris, bleu, marron, poignées porcelaine. Côtés tôle, dessus meulé, foyer mixte, chaudière, four, réchaud.

Exceptionnellement les fourneaux de cuisine sont expédiés franco de port dans toute la France.



Dimensions 72 x 55. Fr. 996. »
Payables : 83 francs par mois.
Modèles depuis 366 francs.

DEMANDEZ notre catalogue N° 46

BULLETIN DE COMMANDE N° 16

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE S. A., 112, Rue Réaumur, à PARIS, de m'envoyer les marchandises ci-après désignées. (Indiquer le ou les articles choisis) :

au prix de fr., payables fr. après réception, et fr. que je verserai chaque mois à la poste (Compte Chèques Post., n° 979-Paris), jusqu'à complet paiement. Fait à le 193.....

Nom et prénoms Signature :
Profession ou qualité Domicile :
Département Gare :



BATTERIE DE CUISINE
en aluminium pur, extra-fort, toutes les qualités, pratique, ne s'oxydant jamais, hygiénique, manches isolants, comprenant 20 pièces. La batterie de cuisine. Fr. 276. »
Payables : 13 francs par mois.
Même composition, mais manches isolants bois Fr. 336. »
Payables : 18 francs par mois.

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2°)

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PERES ET MERES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE L'UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 3.104 : Classes primaires compl., certif. d'études, brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 3.111 : Classes secondaires compl., baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 3.116 : Carrières administratives.

Broch. 3.123 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 3.127 : Emplois réservés.

Broch. 3.135 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie.

Broch. 3.144 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 3.145 : Carrières commerciales administratives, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 3.153 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 3.159 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 3.165 : Marine marchande.

Broch. 3.168 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professe.

Broch. 3.174 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 3.180 : Métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse-repouseuse, représentante, coupeur, coupeuse).

Broch. 3.186 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. 3.195 : Cinéma; scénario, décors, dessin de costume, photographie.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

BÈGUES Demander renseignements à l'Institut de Paris, 30, r. la Cas-Nivert.

Le Professeur T. RAYMOND le célèbre MEDIUM ET GRAPHOLOGUE reçoit tous les jours de 4 à 6 heures et sur rendez-vous, 2, Avenue St-Honore d'Eylau, Tel. Parsy 7-81. Horoscope par Correspondance.

400 FRANCS par quinzaine sans quit emploi. Partout. T. sérieux. Facile. Chez Sol. Ecrite Etablissements FUSEAU, 11 à Marseille.



MAGNETISME AVEC SECRET
qui donne la Clef du Succès en Amour, Affaires, pour vaincre la Timidité et atteindre la Fortune. Beauté, Volonté, Force, Bonheur et Richesse. Cours de 3 parties. Succès garantis. Expédition de suite c. remb. Ex. : Prof. SORDELLI, Bte 7, Nice. Jdre 1f. 50 en timbr. pr la réponse.

REUSSIR en tout : amour, santé, affaires, par le **Sachet de Plantes mystérieuses**, expédie contre date de naissance et 30 fr. Cons. de 10 fr. Jeudi Dim. ex. Mme RENEE, 8, Av. Vaugirard-Nouveau, Paris (15°).

VOYANTE Astrologue. Lignes de la main. Tarots, Guide précieux en tout. Date des événements. Madame MAY, 86 rue des Moines, Paris-17°, de 2 à 7 h. ou par correspond.

AVENIR Mme Bénard, 46, r. Turbigo, Paris 3°. (M° Arts et Métiers). Voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1931 mois par mois. Facilite mariage d'après prénoms. Voir ou écrire (envoi date de naissance et 20 francs).

Mme LUCINE Astrologie, Horoscope, Lignes de la main. Tous les j. et par correspondance.

SPIRITE HINDOU Consultez le Spirite, Psychiâtre, Occultiste Hindou, renommé du monde entier, sur ce qui concerne votre avenir. Il vous conseillera, expliquera tous vos soucis. 14, rue de Tilsitt (Etoile), 10 à 13 et 16 à 20 h. Carnot 19-61.

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ? Consultez la célèbre et extraordinaire inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement conseillés, guidés et vos inquiétudes disparaîtront. Thérèse GIRARD, 78, Av. des Ternes, Paris (17°) cour, 3° étage de 1 h. à 7 h.

Mme SÉVILLE VOYANTE REUSSITE EN TOUT 103, rue St-Lazare, PARIS (9°). Cartomancie, graphologie, médium, reçoit l. j., de 10 h. à 19 h., jeudis exceptés. — Par correspondance 15 fr.

Mme de THELES CELIBRE PAR SES PREDICTIONS. Voyante l'état de veille Tarots. Horaires. De 3 à 7 h et par corresp. 10 fr., date naiss. Tous les jours (lundi excepté), 45, r. Brochant, Paris 17°.

Mme LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey (Etoile), 1° à gauche, PARIS.

MARIAGES honorables riches et p. l. situations. M° TELLIER, 4, r. de Chantilly (très sérieux)

SI VOUS NE CRAIGNEZ PAS DE CONNAITRE LA VÉRITÉ LAISSEZ-MOI VOUS LA DIRE

Certains faits de votre existence passée ou future la situation que vous aurez, d'autres renseignements confidentiels vous seront révélés par l'astrologie, la science la plus ancienne. Vous connaîtrez votre avenir, vos amis, vos ennemis, le succès et le bonheur qui vous attendent dans le mariage, les spéculations, les héritages que vous réaliserez.

Laissez-moi vous donner gratuitement ces renseignements qui vous étonneront et qui modifieront complètement votre genre de vie, vous apporteront le succès, le bonheur et la prospérité au lieu du désespoir et de l'insuccès qui vous menacent peut-être en ce moment. L'interprétation astrologique de votre destinée vous sera donnée en un langage clair et simple et ne comprendra pas moins de deux pages.

Pour cela, envoyez seulement votre date de naissance, avec votre nom et votre adresse, écrits lisiblement de votre propre main, il vous sera répondu immédiatement. Si vous le voulez, vous pouvez joindre 2 francs en timbres de votre pays, pour frais de correspondance. (Ne pas mettre de pièces de monnaie dans les lettres).

Profitez de cette offre qui ne vous sera peut-être pas renouvelée. S'adresser : ROXROY, Dépt 2429 H, Emmastrast, 42, La Haye (Hollande). A franchir les lettres à 1 fr. 50.

SITUATION LUCRATIVE Indépendante sans capital Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'École supérieure de Représentation fondée par les Industriels de l'Union Nationale. Seuls qualifiés pour donner diplôme et situation. On gagne en étudiant. Cours oraux et par corresp. Quelques mois d'étude. Brochure 71 gratis, 38 bis, Chaussée d'Antin, Paris.

LE CARACTÈRE par l'écriture. La graphologie est une science précise. Envoyez 10 lignes écriture signées au professeur METGER, Boite postale 68, NICE (20 francs).



CHIENS DE TOUTES RACES
de garde, DE POLICE, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LUXE miniature, d'appartement, GRANDS ANOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS et toutes races etc. Toutes races, tous âges.
Vente avec faculté échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier.
SELECT KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-71



L'ENNUI c'est LA MORT
Pour RIRE et FAIRE RIRE
Farces, Attraits, Surprises, Articles de Physique et de Prestidigitation, Chansons, Monologues, Pièces de Comédie - Livres utiles et de Jeux, Magie, Magnétisme, Hypnotisme, etc. Ari. de Cottillon et Carnaval, Méth. de Danse, Instrumental de Musique, etc. - Secrets de toutes sortes. Toujours des nouveautés. Catal. illust. cont. 27. en timbres. So reco m. H. Billy, 8, r. des Carmes, Paris-5°
Maison de Con fiance fondée en 1808

MARIAGES légaux, l. sil, part. honor. ret. ser. de 2 h. à 7 h. J. 4 fr. 50 timbr. pr. rep. Mme DE THÈNES, 18, Faubg St-Martin, Paris.

MARIAGES pour toutes situations de 2 à 6 h. Mme CARLIS, 32, r. N-D. de Lorette

MONDIALE POLICE
ex-inspecteurs police judiciaire et de sûreté. Renseignements. Enquêtes. Surveillances. Filatures, etc. Tous pays. Divorces. Procès. Prix modérés. Précieusement 47, rue de Mauberge; actuellement, 6, Boulevard Saint-Denis. Téléphone Botzaris 30-74, de 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

AVIS

Le Détective ASHELBE
reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.
34, rue La Bruyère (IX°) - Trinité 85-18

Un vieux remède?... Ouil
Mais toujours le meilleur

ASTHME TOUTES OPPRESSIONS
EMPHYSÈME - BRONCHITE CHRONIQUE
Poudre! Cigarettes ESCOUFLAIRE
La Boîte d'essai gratuite : 50, Gr^e-Rue, BAISIEUX (Nord)

L'IVROGNERIE

Le buveur ivre PEUT ÊTRE GUÉRÉ EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand, 219M Londres, W.C.2

pour 20 fr.
par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 francs
Au comptant : 198 francs

ÉLÉGANT PHONO
avec 10 morceaux au choix sur grands disques et

UNE MALLETTE PORTE-DISQUES EN PRIME
Tous nos appareils sont garantis, leur fabrication est très soignée. Ils peuvent jouer tous les disques à aiguille et à saphir.
La confiance de notre maison repose sur 28 années d'existence.
Écrivez-nous, en joignant cette annonce, pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements.
ÉTABLISSEMENTS S. SOLEA, 33, rue des Marais - PARIS (10°)
Ouvert de 9 h. à midi, de 14 h. à 19 h. samedi inclus. Le dimanche, de 10 h. à midi

pour 34 fr.
par mois pendant 10 mois et 2 versements de 50 francs
Au comptant : 360 francs

SUPERBE PHONO
avec 30 morceaux au choix sur grands disques et

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 106

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

6 Novembre 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Maison de cinq heures



Après la faute, le remords. Un aveu, une imprudence : c'est demain, peut-être, le drame passionnel, tragique rançon... Lire en pages 3 et 4 : «Maisons de Cinq heures » par E. Welhoff.

**Au sommaire
de ce numéro**

LA HACHE ET LE MARTEAU, reportage sur les crimes de Vals et d'Ecully, par Marcel Montarron. — COUR DES MIRACLES, par Henri Danjou... — PRISONS DE FEMMES, par Francis Carco. — NOTRE CONCOURS : LE 13^e JURÉ.